

RCRC

Croix-Rouge | Croissant-Rouge

NUMÉRO 1 · 2012 www.redcross.int

«Maison habitée !»

Images de douleur dans le Caucase

Leçons dans le sable

À la frontière Libye-Tunisie

L'action humanitaire 2.0

Sauver des vies grâce aux techniques nouvelles ?

Des

PAROLES

aux



LE MAGAZINE DU MOUVEMENT INTERNATIONAL
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

Réussir ensemble ou échouer

VOICI VINGT ANS, les Nations Unies mettaient sur pied un nouveau système humanitaire par lequel gouvernements et organismes d'assistance du monde entier s'engageaient à œuvrer ensemble pour faire face aux crises toujours plus nombreuses.

Deux décennies ont passé. Ce système a sauvé des millions de vies et il est plus important que jamais. Son fonctionnement, pourtant, laisse à désirer et, dans certains cas, il est largement insuffisant par rapport aux besoins. Il est impératif et urgent que ce système humanitaire évolue.

Les conflits, la croissance démographique, l'urbanisation rapide, la dégradation de l'environnement, les pénuries en eau, l'augmentation du prix des denrées alimentaires et les changements climatiques provoquent des situations d'urgence plus massives, plus graves et plus complexes que jamais.

Cette année déjà, nous sommes confrontés à des crises dans la Corne de l'Afrique, dans le Sahel, au Soudan du Sud, au Soudan et au Yémen, pour n'en citer que quelques-unes. Nous aurons presque certainement à faire face à des urgences nouvelles causées par des conflits et des catastrophes naturelles inattendus dans le courant de l'année.

Parallèlement, l'action humanitaire devient plus complexe. Les organisations qui interviennent sont beaucoup plus nombreuses, originaires de davantage de pays, avec des perspectives plus variées. En outre, à l'ère de la diffusion instantanée et globale de l'information, la qualité de nos interventions est observée avec une attention croissante, tant par nos donateurs que par les populations que nous avons pour mission d'aider.

Après les situations d'urgence de 2010 en Haïti et au Pakistan, c'est l'ensemble du système qui a été accusé d'échec. Nous avons certes secouru de nombreuses personnes, mais nous n'avons pas, collectivement, été à la hauteur. Nombreux parmi nous étaient ceux qui partageaient ce diagnostic, et nous avons décidé de faire le nécessaire pour y remédier.

C'est la raison pour laquelle, en décembre 2011, les membres du Comité permanent interorganisations, un groupe qui réunit les dirigeants des grandes organisations humanitaires, sont convenus de repenser radicalement leur fon-



À l'ère de la diffusion instantanée et globale de l'information, la qualité de nos interventions est observée avec une attention croissante, tant par nos donateurs que par les populations que nous avons pour mission d'aider.

tionnement, pour que notre action soit mieux dirigée, mieux coordonnée et plus transparente.

Nous avons décidé en premier lieu que les membres du Comité se réuniraient désormais dans les 48 heures suivant l'annonce d'une crise grave pour décider de la meilleure marche à suivre. La priorité ira au soutien des responsables présents dans le pays. L'équipe, chapeautée par un coordonnateur humanitaire, sera habilitée à prendre des décisions qui s'imposeront au reste du système.

Nous avons décidé d'améliorer la formation de nos hauts dirigeants et de redoubler d'activité, dans nos divers sièges, pour les épauler avec plus de ressources et un personnel mieux outillé. Nous sommes convenus de renforcer notre planification stratégique, en mettant l'accent sur les

À vous de jouer

Vous pouvez nous proposer une tribune libre pour publication en nous écrivant à l'adresse rrcc@ifrc.org. Les points de vue exprimés dans ces textes sont ceux de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ni de la rédaction.

résultats collectifs, avec des rôles bien définis et rationalisés dans différents secteurs (thématiques) et organisations qui interviennent en cas de crise. Nous sommes enfin tombés d'accord pour considérer que dans ce système, l'équipe de direction devrait rendre compte non seulement des activités de sa propre organisation, mais de l'intervention du système tout entier.

Ce sont là des changements majeurs. Obtenir de bons résultats individuels ne suffit plus. L'alternative est simple : réussir ensemble ou échouer.

La mise en pratique ne sera pas aisée. Elle exige un changement de mentalités à tous les échelons, et la mise en place du nouveau système suscitera des frictions et heurtera des susceptibilités. Dans une communauté aussi hétérogène que la nôtre, il importe de tabler sur nos atouts individuels et de désigner sans ambiguïté les secteurs à améliorer.

Les membres du CICR et de la FICR ont un rôle crucial à jouer pour le bon fonctionnement de ce système et leur avis influera profondément sur nos progrès. Le réseau de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge compte dans ses rangs certains des experts les plus chevronnés et les plus compétents du monde en matière d'intervention après les catastrophes. Je ne doute pas que vous partagerez votre compétence et que vous jouerez un rôle à part entière dans le nouveau mécanisme de réaction.

Nul ne s'attend à ce que la tâche soit aisée. Il faudra prendre des décisions difficiles et parfois faire des compromis, ce qui n'est pas toujours facile pour notre communauté. Les principes fondamentaux qui sous-tendent notre action seront là pour guider et façonner nos actes et notre manière d'agir. Dans un monde toujours plus complexe, la collaboration est un devoir.

Valerie Amos

Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et coordonnatrice des secours d'urgence pour le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. À ce titre, elle est responsable de la supervision de toutes les situations d'urgence qui exigent une assistance humanitaire des Nations Unies. Elle dirige aussi le Comité permanent interorganisations (CPI), un forum de coordination, d'orientation et de décision pour les Nations Unies et leurs partenaires humanitaires.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

comprend trois composantes: le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) et les Sociétés nationales.



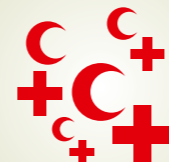
CICR

Organisation impartiale, neutre et indépendante, le **Comité international de la Croix-Rouge (CICR)** a la mission exclusivement humanitaire de protéger la vie et la dignité des victimes de conflits armés et d'autres situations de violence, et de leur porter assistance. Le CICR s'efforce également de prévenir la souffrance par la promotion et le renforcement du droit et des principes humanitaires universels. Créé en 1863, le CICR est à l'origine des Conventions de Genève et du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont il dirige et coordonne les activités internationales dans les conflits armés et les autres situations de violence.



Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

La **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)** est le plus vaste réseau humanitaire de volontaires au monde. Il touche chaque année, à travers ses 187 Sociétés nationales, 150 millions de personnes. Ensemble, nous œuvrons avant, pendant et après les catastrophes et les urgences sanitaires pour répondre aux besoins et améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables. La FICR agit de façon impartiale, sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de croyances religieuses, de classe ou d'opinion politique. Guidée par la Stratégie 2020 – son plan d'action collectif pour relever les grands défis de la décennie en matière d'aide humanitaire et de développement –, la FICR est déterminée à «sauver des vies et changer les mentalités».



Les **Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge** mettent en application les buts et les principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans 188 pays. Elles y assument le rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics pour tout ce qui concerne l'humanitaire et y conduisent des activités dans des domaines tels que les secours en cas de catastrophe, les services de santé et l'assistance sociale. En temps de guerre, elles fournissent une assistance à la population civile affectée et apportent leur soutien aux services de santé de l'armée, le cas échéant.

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

est guidé par sept Principes fondamentaux :

humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité et universalité.

Toutes les activités de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge poursuivent le même objectif :

aider ceux qui souffrent, sans discrimination aucune, et contribuer ainsi à la paix dans le monde.



Photo : Nathalie Bonvin/FICR

Le Sahel face à une famine imminente

De nombreux pays du Sahel vont subir une crise alimentaire de grande ampleur si des mesures urgentes ne sont pas prises pour atténuer les effets d'une pluviométrie en baisse et d'un effondrement de 25 % de la production agricole, entraînant un renchérissement des denrées alimentaires. Les pays les plus touchés pourraient être le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le nord du Sénégal et le Tchad. «La récolte a été mauvaise et la nourriture manque déjà», explique Salif Sy, qui a décidé de quitter son village avec sa femme sans se fixer de destination précise. «Nous allons essayer de chercher de l'eau et du pâturage afin de sauver notre bétail, la seule ressource qui nous reste.» La FICR a lancé en janvier un appel d'urgence et affecté des fonds de secours d'urgence, le CICR continuant à fournir une gamme de secours d'urgence, alimentaires et sanitaires.

Indice humanitaire

8'23" : Temps nécessaire, lors de l'Assemblée générale, pour procéder à l'appel des Sociétés nationales, de l'Afghanistan au Zimbabwe.
131 : Nombre de Sociétés nationales présentes aux réunions statutaires du Mouvement à Genève en novembre 2011.
377 : Nombre d'engagements souscrits par les Sociétés nationales lors des réunions statutaires.
25 000 : Nombre de familles haïtiennes qui ont bénéficié de

Le Mouvement pleure le dirigeant du Croissant-Rouge arabe syrien

La mort d'Abd-al-Razzaq Jbeiro, secrétaire général du Croissant-Rouge arabe syrien, au début du mois de janvier, a bouleversé et attristé le Mouvement. Il a été abattu alors qu'il circulait sur la route principale entre Alep et Damas à bord d'un véhicule clairement marqué de l'emblème du Croissant-Rouge.

La FICR et le CICR ont appelé toutes les parties impliquées dans la violence en Syrie à respecter la mission du Croissant-Rouge, qui est d'aider et de soutenir les personnes dans le besoin de manière neutre et impartiale. Le président du Croissant-Rouge arabe syrien a remis aux autorités syriennes une demande formelle d'enquête.

Dans une lettre conjointe au président de la Société nationale, le président de la FICR, Tadateru Konoé, et son secrétaire général, Bekele Geleta, ont écrit : «La perte d'un dirigeant du Croissant-Rouge aussi expérimenté et engagé dans l'exercice de ses fonctions humanitaires est difficilement supportable. (...) Ce décès diminue gravement notre Mouvement.»

Béatrice Mégevand-Roggo, chef des opérations du CICR pour le Proche-Orient, a déclaré que le CICR condamnait les attaques contre des véhicules arborant l'emblème du Croissant-Rouge quelles que soient les circonstances. «Le manque de respect pour les services de santé demeure un problème grave en Syrie», a-t-elle ajouté.

La Croix-Rouge italienne au secours des naufragés

Quelque 250 employés et volontaires de la Croix-Rouge italienne ont participé à une opération de secours et

de sauvetage sur le site du naufrage du paquebot Costa Concordia. Le navire de croisière a heurté des rochers près de la côte occidentale de l'Italie au début du mois de janvier, et le naufrage a fait au moins 12 morts et 70 blessés.

Les volontaires ont fourni habits, chaussures, trousse d'articles d'hygiène, médicaments et autres secours à plus de 800 personnes. Ils ont conduit des victimes dans les hôpitaux de la région et dispensé des soins de santé à 40 des passagers blessés au poste médical d'Orbetello.

Projet contre le paludisme en Afrique centrale

Dans une région de grande pauvreté du sud-est de la République centrafricaine, où le paludisme est la première cause de mortalité, les violences commises par certains porteurs d'armes rendent précaires les prestations de santé.

Le CICR réalise depuis septembre 2011 un projet pilote visant à contrer ce fléau à Obo, malgré ces contraintes. L'objectif consiste à diagnostiquer la maladie dès les premiers symptômes pour administrer un traitement antipaludéen et assurer un suivi médical tout au long du traitement, sans qu'il n'en coûte rien au patient. Ce programme a déjà prouvé qu'une prise en charge précoce permettait de réduire le taux de mortalité de manière drastique.

Prévenir les violences contre les personnes âgées

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, entre 4 et 6 % des personnes âgées ont subi une forme ou une autre de violence chez elles, allant de mauvais traitements physiques, sexuels



Photo : Olivier Marthys/FICR

La malnutrition après les inondations

Selon les médecins qui travaillent avec le Croissant-Rouge du Pakistan, l'un des problèmes les plus délicats sur le plan humanitaire réside dans les niveaux élevés de malnutrition parmi les communautés touchées par les inondations dans la province du Sindh.

Selon une étude réalisée avant les inondations de 2011 par le Département de la santé du Sindh et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, les taux de malnutrition aiguë atteignaient 22,9 % dans le nord de la province et 21,2 % dans le sud. Ces taux sont nettement supérieurs au seuil d'urgence de l'Organisation mondiale de la Santé (15%), qui entraîne une intervention humanitaire.

Matière à réflexion

«S'il y a une leçon à retenir des mesures d'hébergement en Haïti, c'est bien la nécessité de faire preuve de souplesse.»

Xavier Genot, coordonnateur abris/logements du Mouvement en Haïti (voir p. 26)

«J'aimerais développer mon commerce. Je sais que je peux y arriver.»

Marlene Lottee, habitante du quartier Delmas 30 à Port-au-Prince, 42 ans, trois enfants (voir p. 26)

«Même si on fait à peine bouger les choses et même si cela prend du temps, on peut faire bouger les choses.»

Jakob Kellenberger, président du CICR (voir p. 24)

et psychologiques à l'exploitation financière, la négligence ou l'abandon.

En Serbie, où la population est parmi les plus âgées d'Europe (15,4 % d'habitants ont plus de 65 ans), la Croix-Rouge de Serbie a conçu un programme de soins à domicile pour sensibiliser et éduquer les volontaires comme le grand public sur la discrimination et les sévices.

L'une des sections les plus actives se trouve à Kragujevac, où 13 volontaires plus âgés tiennent une ligne d'appel d'urgence pour aider leurs pairs et leurs voisins vulnérables à résoudre un grand nombre des problèmes qu'ils peuvent éprouver, y compris en matière de santé, de bien-être, de pauvreté et de mauvais traitements.

Sommaire

NUMÉRO 1 · 2012 · redcross.int

■ En couverture 4 Des paroles aux actes

Les réunions statutaires 2011 du Mouvement à Genève ont donné lieu à des promesses et à des engagements. L'heure est maintenant venue de traduire les paroles en actes. Comment mettre en œuvre au mieux le droit international humanitaire sur le terrain ? Nous commençons par évoquer la situation aux Philippines, où le CICR et la Croix-Rouge philippine proposent un modèle : une conception globale de la mise en œuvre du DIH dans une zone touchée par un conflit interne.

■ Réunions statutaires 10 Paroles de changement

Plus de 2000 personnes ont convergé vers Genève en novembre, à l'occasion des réunions statutaires du Mouvement, pour définir ensemble le cap de l'action humanitaire future. C'est ainsi que les dirigeants des organisations de jeunesse ont saisi l'occasion pour demander un rôle accru des jeunes dans les décisions humanitaires, tandis que le Mouvement et les États ont adopté plusieurs résolutions vitales pour renforcer l'accès humanitaire, la protection des personnes vulnérables et l'acheminement de l'assistance.

■ Focus 14 «Maison habitée !»

Sur un mur de brique de Grozny (Tchéchénie), on peut encore lire un graffiti à demi-effacé — remontant sans doute aux années 1990 —, comme un cri lancé aux combattants : «Maison habitée !». Un appel lancé par les civils terrés à l'intérieur pour être épargnés par la bataille faisant rage au-dehors. Les combats féroces des années 1990 ont cessé, mais le message n'a rien perdu de sa pertinence.

■ Interventions d'urgence 18 L'action humanitaire 2.0

Croix-Rouge, Croissant-Rouge évoque avec Patrick Meier, spécialiste du numérique dans l'action humanitaire, les rapports entre techniques nouvelles et interventions d'assistance.

Veillez adresser vos articles, demandes de renseignements et toute correspondance à :

Croix-Rouge, Croissant-Rouge
Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse.
Courrier électronique : rccr@ifrc.org n° ISBN 1019-9349

Rédacteur en chef

Malcolm Lucard

Secrétaire de rédaction

Paul Lemerise

Édition française

Dominique Leveillé

Maquette

Baseline Arts Ltd., Royaume-Uni

Mise en pages

New Internationalist, Oxford (Royaume-Uni)

Impression

Sur papier exempt de chlore par Swissprinters Lausanne SA (Suisse)

Comité de rédaction

CICR

Yasmine Praz Dessimoz

Dorothea Krimitsas

Florian Westphal

FICR

Andy Channelle

Alison Freebairn

Jason Smith

■ Secours après les catastrophes 20 Un déluge oublié

Les catastrophes oubliées ne sont pas l'apanage des pays en développement : pour preuve, les inondations qui ont frappé en 2011 la ville de Minot, dans l'État du Dakota du Nord (Midwest des États-Unis).

■ Valeurs humanitaires 22 Leçons dans le sable

Une année après l'irruption de la crise en Libye, le Mouvement continue à fournir une assistance à des milliers de personnes vulnérables vivant dans des camps à la frontière entre la Libye et la Tunisie, dans une situation d'incertitude totale. Quels enseignements tirer de cette crise ? Hafedh Ben Miled, du Croissant-Rouge tunisien, donne le point de vue d'un volontaire actif sur le front depuis les premiers jours.

■ Entretien 24 Les défis d'une ère nouvelle

À l'heure où Jakob Kellenberger s'appête à passer le flambeau après douze années à la présidence du CICR, *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* lui a demandé de faire un bilan des épreuves et des réussites de son mandat et d'évoquer ses préoccupations et ses espoirs quant à l'avenir de l'action humanitaire.

■ Catastrophes naturelles 26 La promesse d'un abri

Deux ans après le séisme de 2010 en Haïti, des milliers de familles ont bénéficié d'une assistance qui leur a permis de quitter les camps, de retrouver des moyens de subsistance et d'envoyer leurs enfants à l'école. Près de 500 000 personnes vulnérables, cependant, vivent toujours sous tente, exposées à la violence et aux éléments et menacées d'expulsion. Que sont devenues, pour elles, les promesses d'aide et les milliards de dollars récoltés ?

■ Supports d'information 29

Nous remercions chaleureusement les chercheurs et le personnel d'appui du CICR, de la FICR et des Sociétés nationales pour leur concours.

Croix-Rouge, Croissant-Rouge paraît trois fois par an, en langues anglaise, arabe, chinoise, espagnole, française et russe. Il est tiré à plus de 80 000 exemplaires et diffusé dans 188 pays.

Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs des articles et ne reflètent pas nécessairement l'opinion du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Les articles non sollicités sont les bienvenus, mais ne seront pas renvoyés.

La rédaction se réserve le droit de récrire tous les articles. Les articles et les photographies non soumis au droit d'auteur peuvent être reproduits sans autorisation préalable ; prière de citer *Croix-Rouge, Croissant-Rouge*.

Les cartes publiées dans ce magazine ont une valeur strictement informative et sont dénuées de toute signification politique.

Couverture : New Internationalist (graphisme), FICR (photographies)



4. Des paroles aux actes



10. Paroles de changement



20. Un déluge oublié



22. Leçons dans le sable



26. La promesse d'un abri



Des PAROLES aux ACTES

Lorsque les présidents du CICR et de la FICR, Jakob Kellenberger et Tadateru Konoé, ont souhaité la bienvenue à plus de 1700 délégués du monde entier à la XXXI^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en novembre 2011, ils ont insisté sur l'importance de donner suite aux promesses formulées pendant la réunion de Genève.

«Les déclarations d'intention ne suffiront jamais à sauver des vies et à protéger la dignité humaine», a déclaré M. Kellenberger dans son allocution. Tadateru Konoé a développé le même thème, en appelant les gouvernements à soutenir les Sociétés nationales à respecter les promesses faites et les résolutions adoptées à la réunion.

«Aucun gouvernement, si fort soit-il, ne peut espérer tout faire seul. En renforçant sa Société nationale, un gouvernement peut (...) faire davantage, surtout pour venir en aide aux groupes marginalisés qu'il peut avoir de la peine à atteindre par les voies officielles.»

La Conférence a conclu ses travaux en adoptant des résolutions sur un large éventail de sujets : les soins de santé en danger, la migration, la mise en œuvre du Protocole d'accord entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël, le renforcement de la législation relative aux catastrophes, les inégalités en matière de santé, le Plan d'action quadriennal pour la mise en œuvre du droit international humanitaire (DIH), les Sociétés nationales et le développement du volontariat et, enfin, le renforcement de la protection juridique des victimes des conflits armés.

Après l'adoption de ces résolutions essentielles et avec 377 engagements pris par les Sociétés nationales sur des sujets allant de la législation relative aux catastrophes jusqu'à la sécurité routière et aux premiers secours, l'heure est maintenant à la réflexion sur la manière de traduire ces promesses en actes.

En guise de source d'inspiration, ces pages décrivent la situation aux Philippines, où la Société nationale et le CICR coopèrent afin de mettre en œuvre le DIH dans les conflits internes qui secouent le pays. Au-delà de l'application des textes en vigueur, la collaboration entre la Croix-Rouge philippine et le CICR est riche d'enseignements sur la coopération à long terme avec divers secteurs pour donner suite à des engagements humanitaires difficiles.

Nous évoquons ensuite dans ces pages les suites à donner en matière de législation relative aux catastrophes et de protection des travailleurs médicaux et des patients en temps de conflit, un appel lancé par la jeunesse du Mouvement à l'Assemblée générale et d'autres paroles d'inspiration et d'action qui ont marqué les réunions statutaires de 2011.

Des paroles aux actes

En pleine jungle, dans des écoles, des casernes mais aussi au parlement des Philippines, le Mouvement et ses partenaires adoptent une démarche globale pour mettre en œuvre la lettre et l'esprit du droit international humanitaire.

IL EST 7 H 30 À COTABATO CITY, dans la partie centrale de l'île de Mindanao (Philippines). C'est une belle journée, dans une très belle région du monde : ciel bleu, soleil radieux et cocotiers.

La région, cependant, n'a pas été épargnée par les troubles : les Philippines ont subi des décennies de conflit opposant les forces gouvernementales à divers groupes armés. Au fil des ans, la violence a fait quelque 150 000 morts et Mindanao est l'une des régions les plus touchées.

Ce matin, des soldats de la marine nationale sont réunis à l'extérieur de leur caserne. Une tente de fortune a été érigée pour jeter un peu d'ombre sur les rangées de chaises.

Une fois tout le monde installé, deux collaborateurs du CICR (Albert Madrazo et Jeffrey Michael Sison) entament un exposé sur le droit international humanitaire (DIH). C'est un parcours dynamique, imaginatif et attrayant à travers les règles que chaque soldat est censé connaître : le devoir de protéger les civils, la nécessité de distinguer entre combattants et non-combattants, le traitement des prisonniers, etc.

Le CICR organise des séances de ce genre dans des zones de conflit du monde entier. Les forces rebelles comme les armées régulières se voient rappeler que la guerre a des règles qui doivent être respectées.

Aux Philippines, les choses vont bien au-delà des séances et des rappels. En dépit (ou à cause) de ses longs

Le conflit en cours aux Philippines pose de nombreux problèmes pour les activités humanitaires d'assistance et de protection, comme pour le respect du droit international humanitaire. Les flambées de violence ont fait des milliers de déplacés et rendent difficile l'accès aux victimes. Cidessus, un délégué du CICR aide des personnes déplacées sur l'île de Mindanao, au sud de l'archipel, en septembre 2008, après des combats opposant l'armée aux séparatistes musulmans.

Photo : AFP PHOTO/Jes Aznar

conflits armés internes, le pays a fait des progrès considérables en matière de promotion des idéaux du DIH, même s'il reste des difficultés à surmonter pour qu'ils ne soient pas seulement évoqués, mais mis en pratique.

Les Philippines ont ratifié davantage de traités liés au DIH, dont les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels, que n'importe quel autre pays d'Asie du Sud-Est. En 2009, elles ont adopté une nouvelle loi audacieuse, connue sous le nom de loi républicaine 9851 (ou loi philippine relative aux crimes contre le droit international humanitaire, le génocide et aux autres crimes contre l'humanité), qui intègre au droit national de nombreuses obligations de DIH.

Qui plus est, dans l'ensemble de la société, du monde judiciaire aux institutions éducatives et aux forces armées, des programmes de DIH sont en voie d'introduction avec l'appui énergique de la Croix-Rouge philippine et du CICR.

Soldat et gardien

Dans la capitale, Manille, le colonel Domingo Tutaan Jr est un homme fort occupé. Il est responsable de la section du DIH et des droits de l'homme au sein des forces armées des Philippines. À ce titre, son devoir est de veiller à ce que chaque soldat connaisse le DIH et l'applique sur le terrain.

En tant qu'institution de l'État, les forces armées accomplissent des tâches en temps de conflit et dans d'autres situations de violence qui englobent des questions touchant à la fois le DIH et les droits de l'homme. Il s'agit de domaines distincts, mais complémentaires : le DIH est applicable en temps de conflit armé, tandis que les droits de l'homme s'appliquent à la fois en temps de paix et en temps de conflit armé.

Le colonel Tutaan est un homme enthousiaste, désireux de montrer son engagement à l'égard de sa tâche. Sa carte de visite, qu'il tend avec volubilité, ne

«Mon travail consiste à faire en sorte que les soldats comprennent non seulement qu'ils doivent respecter le DIH, mais aussi pourquoi.»

Colonel Domingo Tutaan Jr, responsable de la section DIH et droits de l'homme de l'armée des Philippines

Un membre du principal groupe de rebelles islamique, le Front islamique de libération moro, monte la garde pendant des pourparlers de paix à Mindanao en 2008. Le CICR maintient le contact et discute du DIH avec tous les groupes armés; selon certains experts, la connaissance du DIH a progressé au cours des dernières années. Ainsi, en 2006, le Front a modifié ses règles d'engagement pour y incorporer des principes fondamentaux du DIH. Photo : REUTERS / Romeo Ranocco, avec l'autorisation de www.alertnet.org



contient pas que son nom et ses coordonnées, mais aussi les mots «Je suis un soldat, je suis un gardien des droits de l'homme.» Son bureau est rempli d'affiches, de dépliants et de livres sur le DIH, dont un grand nombre ont été produits avec un soutien technique et financier du CICR.

«Mon travail, explique-t-il, consiste à faire en sorte que les soldats comprennent non seulement qu'ils doivent respecter le DIH, mais aussi pourquoi.»

Le colonel Tutaan admet volontiers que les forces armées n'ont pas toujours été irréprochables. «Du fait de notre histoire, explique-t-il, avec une longue période de loi martiale, quelque chose était entaché, il fallait agir pour nouer de meilleures relations avec la population.»

Pour le colonel, la promotion du DIH est plus qu'un impératif moral, c'est aussi un acte stratégiquement sensé. «Nous pensons que notre travail [sur le DIH] pourrait contribuer à mettre un terme au conflit, assure-t-il. Il ne s'agit plus de vaincre l'ennemi mais de remporter la paix.»

La stratégie des forces armées comprend la nomination d'un officier responsable du DIH — généralement le commandant en second — dans chaque unité et chaque bataillon. Leur tâche est de contrôler la mise en œuvre et le respect du droit et de signaler les violations, qui peuvent théoriquement être poursuivies en application de la nouvelle loi 9851.

La loi 9851 n'a cependant pas encore été mise à l'épreuve, même si le colonel souligne qu'il attend avec impatience une affaire à porter devant les tribunaux. Il songe à deux cas précis : l'un concerne des violations qui auraient été commises par l'armée pendant un interrogatoire, l'autre concerne le décès de soldats qui auraient été tués après avoir été capturés par un groupe armé. À ce jour, cependant, les témoins et les victimes ne sont pas à disposition ou demeurent réticents à s'exprimer.

Agir par nous-mêmes

La loi 9851 demeure pourtant — sur le papier tout au moins — un texte législatif très vigoureux qui, s'il était utilisé, pourrait contraindre les personnes responsables de violations du DIH à répondre de leurs actes et ainsi encourager le respect du droit. Richard Gordon, président de la Croix-Rouge philippine et ancien sénateur du Congrès philippin, a joué un rôle déterminant dans l'adoption du texte.

«Nous voulons montrer que nous sommes capables de mettre en œuvre nous-mêmes le DIH, assure-t-il. Les Philippines peuvent sanctionner les responsables de violations sur leur sol; inutile de les transférer à la



Cour pénale internationale.»

Jean-Daniel Tauxe, le chef de délégation du CICR aux Philippines, voit dans cette loi «le dernier succès en date» de la promotion du DIH dans le pays, mais il considère qu'il faut redoubler d'activité en matière de sensibilisation. Là encore, le CICR et la Croix-Rouge philippine répondent présent. Des séances de formation destinées aux avocats, aux procureurs et aux juges sont organisées, en coopération avec l'association nationale du barreau, le département de la Justice et l'agence officielle qui forme les magistrats.

L'un des projets de sensibilisation les plus réussis est un programme qui réunit de jeunes étudiants en droit de tout le pays. À l'occasion d'un concours annuel, ils plaident des affaires fictives qui nécessitent l'application du DIH. Christopher Louis Ocampo et Daniel Siegfried Corpuz, deux étudiants de 26 ans en dernière année de droit à Manille, ont remporté le concours en 2008.

«Nous avons débattu de toutes sortes de choses, raconte Christopher, par exemple la question de savoir si un général peut être considéré responsable de crimes de guerre commis par des hommes placés sous ses ordres. Ou du degré de destruction de biens culturels qui doit être considéré comme excessif.»

«Nous avons vraiment pu nous perfectionner», ajoute Daniel.

Ce concours, qui réunit maintenant 19 universités, a des applications pratiques pour les participants. «Deux ans à peine [après le concours], je discutais du DIH avec des membres des forces de sécurité à Mindanao», raconte Christopher, employé à l'époque par un organisme gouvernemental de défense des droits de

Albert Madrazo et Jeffrey Michael Sison, délégués du CICR, présentent le DIH aux membres de la marine des Philippines stationnés à Cotabato, sur l'île de Mindanao.

Photo : Cynthia Lee/CICR

Le colonel Domingo Tutaan Jr, responsable de la section DIH et droits de l'homme de l'armée des Philippines. Photo : Allison Lopez/CICR

Bai Fatima Sinsuat, présidente de la section de Cotabato de la Croix-Rouge philippine.

Photo : Imogen Foulkes/FICR

«Nous voulons montrer que nous sommes capables de mettre en œuvre nous-mêmes le DIH. Les Philippines peuvent sanctionner les responsables de violations sur leur sol; inutile de les transférer à la Cour pénale internationale.»

Richard Gordon, président de la Croix-Rouge philippine

l'homme. «J'ai d'abord eu l'impression qu'ils pensaient "Ce type est trop jeune, pourquoi cherche-t-il à m'expliquer ce que je suis censé faire dans un conflit armé?", mais ensuite ils sont devenus très réceptifs.

«J'ai vraiment l'impression que j'ai pu influencer sur la situation de conflit.»

Les jeunes gens considèrent pourtant tous deux qu'il reste beaucoup à faire avant que le pays puisse vraiment se targuer d'une application correcte du DIH — sans même parler d'un respect total.

«Certes, les forces armées sont très ouvertes pour discuter du DIH, admet Christopher, mais le respectent-elles dans leurs actes? C'est une autre paire de manches.»

C'est l'une des raisons pour lesquelles de nombreuses personnes suivent de près l'application de la nouvelle loi sur le DIH. Pour Harry Roque, expert de premier plan en matière de DIH et de droits de l'homme aux Philippines, «il y a des progrès à faire» en la matière.

Selon lui, les Philippines ont «de bons résultats en termes de ratification des traités de DIH». La difficulté principale, avec l'entrée en vigueur de la loi 9851, réside dans le fait que «le système de justice pénale en vigueur semble peu efficace pour faire respecter le devoir d'enquêter, de poursuivre et de sanctionner en cas de violation grave du DIH».

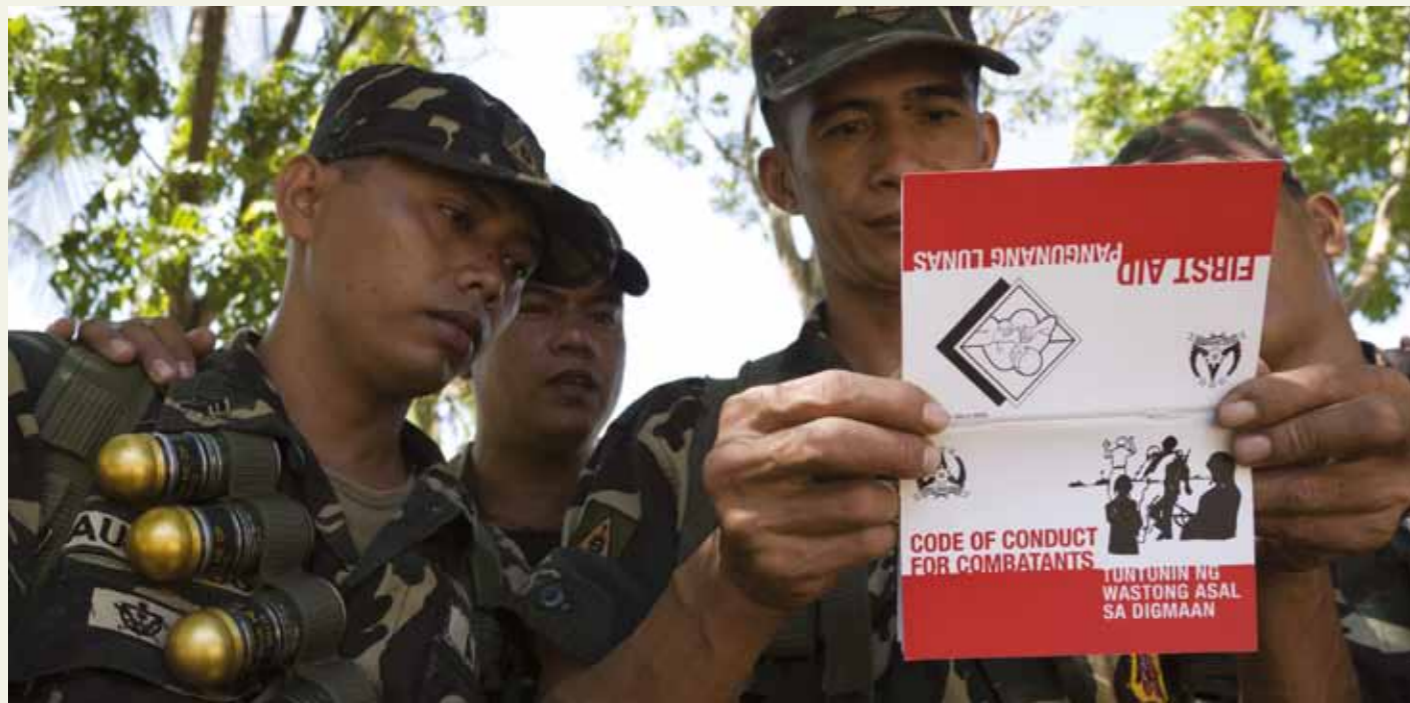
À titre d'exemple, Harry Roque évoque le cas d'un ancien général accusé par des groupes de défense de droits de l'homme d'avoir ordonné de graves violations du DIH — des assassinats ciblés de civils — et qui n'a, à ce jour, pas été arrêté ni poursuivi. À l'heure où ces lignes sont écrites, ce général, accusé dans une affaire de disparition forcée, est toujours en fuite.

De la même manière, selon Harry Roque, des membres de groupes armés n'ont pas été poursuivis pour des violations du DIH dénoncées dans les médias.

Si nul n'a encore été inculpé au titre de la loi 9851, plusieurs personnes ont cependant été arrêtées, détenues et jugées en application de la législation nationale pour des actes liés aux conflits armés.

La peur de la violence

À Cotabato City, la population vit dans la crainte la violence. Bai Fatima Sinsuat, présidente de la branche de Cotabato de la Croix-Rouge philippine, âgée aujourd'hui de 73 ans, a perdu plusieurs membres de sa



famille, y compris son plus jeune fils et sa sœur, dans des affrontements survenus au fil des ans.

La partie centrale de Mindanao est une région particulièrement agitée, qui connaît des situations de violence complexes. Outre les deux conflits armés internes, les fréquents différends entre *ridos* — comme on appelle les clans locaux — tournent presque invariablement en affrontements sanglants, qui ont des conséquences pour de très nombreux habitants. Les activités criminelles, comme les enlèvements et les meurtres à motivation politique, sont une autre source d'insécurité et une entrave au développement dans cette région riche en ressources minérales et en pétrole.

Bai Fatima Sinsuat a commencé à coopérer avec la Croix-Rouge en 1974, en tant que donneuse de sang et volontaire. Aujourd'hui, explique-t-elle, ce sont surtout les conséquences du conflit qui l'occupent.

Elle affirme que l'armée, présente en masse à Cotabato, a commis des abus par le passé, ce qui explique que certains habitants «n'ont guère confiance dans les soldats quand ils les voient par ici».

Elle salue pourtant les efforts entrepris pour promouvoir le DIH au sein des forces armées des Philippines. «Je crois que les militaires ont un peu changé», reconnaît-elle, tout en soulignant que les forces armées ne sont qu'un des éléments de l'équation. Pour que le DIH soit respecté, les groupes armés doivent l'appliquer eux aussi.

Les groupes armés parties aux deux conflits internes distincts du pays ont tous deux, à diverses époques, fait des déclarations publiques et politiques sur leurs obligations au regard du DIH.

En 1998, le gouvernement, le Front national démocratique des Philippines, le parti communiste et la Nouvelle Armée du peuple ont signé un accord par lequel ils s'engageaient à respecter le DIH et les droits de l'homme et à en contrôler ensemble le respect.

En 2006, le Front islamique moro de libération a pu-

Des membres de la 6^e division d'infanterie de la marine des Philippines examinent une brochure distribuée pendant un exposé du CICR sur le DIH.

Photo : Didier Revol/CICR

«Nous progressons lentement grâce au travail de nos équipes sur le terrain et grâce au dialogue qui se poursuit entre le CICR et l'ensemble des parties au conflit.»

Jean-Daniel Tauxe, chef de la délégation du CICR aux Philippines

blié son ordonnance générale n° 2, qui amendait les règles d'engagement du groupe pour y incorporer des principes essentiels de DIH.

«Partout dans le monde, le CICR assure la promotion du DIH auprès des groupes armés, mais en termes tout à fait pratiques, il est de toute évidence plus difficile d'avoir accès à eux qu'à des forces armées régulières», explique Jean-Daniel Tauxe.

«En outre, leurs structures de commandement ne sont pas aussi bien définies que celle des forces gouvernementales, ce qui signifie qu'il n'est pas facile de garantir que les directives données au sommet seront bien répercutées jusqu'à l'ensemble des unités.

«Aux Philippines, cependant, nous progressons lentement grâce au travail de nos équipes sur le terrain et grâce au dialogue qui se poursuit entre le CICR et l'ensemble des parties au conflit», conclut-il.

Respecter le droit

Le respect du droit est au cœur des préoccupations des jeunes soldats de la marine qui assistent à la séance du CICR sur le DIH. On ne saurait s'en étonner : ils sont nombreux à avoir perdu des collègues dans le conflit et à penser que les groupes armés qu'ils combattent ne respectent guère, ou pas du tout, le DIH. Certains pensent que leurs opposants encouragent les violations pour susciter la peur.

Lorsque, au terme de leur exposé, Albert Madrazo et Jeffrey Michael Sison demandent s'il y a des questions, la première chose que souhaitent savoir les soldats est si le CICR parle aussi du DIH aux groupes armés. Albert Madrazo explique que le CICR a effectivement des contacts avec toutes les parties au conflit et que le discours de l'institution en matière de DIH est exactement le même pour tous, ce qui rassure quelque peu le groupe.

Pourtant, après l'exposé, certains soldats reconnaissent qu'ils ressentent les règles de DIH comme une

contrainte, et certains sont sceptiques quant à la loi RA 9851, qu'ils considèrent comme un texte qui ne sera probablement jamais utilisé que contre eux. «Seuls les soldats seront sanctionnés, mais jamais nos adversaires», dit l'un des hommes.

La plupart d'entre eux, cependant, semblent convaincus par l'argument évoqué par le colonel Tutaam : défendre le DIH est une bonne stratégie qui suscite la confiance de la population locale et qui, à long terme, contribue à encourager la paix.

L'officier qui commande le bataillon, le lieutenant-colonel Dorotheo Jalandoni estime lui aussi que les soldats «ont mûri».

«La planification de n'importe quelle intervention, assure-t-il, intègre toujours le respect des droits de l'homme et la prééminence du droit.»

Au siège de l'armée à Manille, le colonel Tutaam demeure enthousiaste et persuadé que la mise en œuvre et le respect du DIH favoriseront la paix.

«Nous ne gagnerons pas cette guerre grâce à nos fu-

Sur le DIH

La résolution sur le DIH adoptée par la XXXI^e Conférence internationale est en ligne à l'adresse

www.redcross.int.

Pour en savoir plus sur le DIH et les groupes armés, voir, dans le numéro à paraître de la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (Vol. 93, n° 882), l'article *Understanding armed groups and the applicable law*.

sils, dit-il, mais grâce à notre discipline, à notre courage et à notre humour.»

L'engagement du colonel Tutaam ou des jeunes étudiants en droit comme Christopher Louis Ocampo et Daniel Siegfried Corpuz, associé au travail de sensibilisation du CICR et de la Croix-Rouge philippine, pourrait, en conjonction avec deux autres facteurs omniprésents dans le pays — la lassitude et le deuil — promouvoir la paix.

«Nous sommes las de nous battre», reconnaît un officier supérieur à Cotabato. Pendant ce temps, Bai Fatima Sinsuat se prépare pour une nouvelle journée de travail pour la Croix-Rouge, avec une tâche qu'elle préférerait ne pas avoir à faire : se rendre auprès de la famille endeuillée d'une victime de la violence.

«Cette guerre nous a infligé tant de douleur, s'exclame-t-elle. Cette guerre moche, cette sale guerre.» ■

Imogen Foulkes

Correspondante de la BBC auprès de l'ONU à Genève (Suisse).

Des années de conflit

Voici des décennies que les Philippines subissent des conflits armés internes qui provoquent des cycles de déplacement de population, suscitent l'angoisse et entravent la croissance économique.

Aujourd'hui, deux fronts distincts opposent les forces armées, d'une part à un mouvement séparatiste moro et, d'autre part, à une insurrection communiste parmi les plus anciennes au monde.

Dans les deux cas, des négociations de paix ont repris l'année dernière, mais les pourparlers entre le gouvernement et la Nouvelle Armée du peuple (NPA), la branche armée du parti communiste, ont été interrompus. Les affrontements entre les troupes gouvernementales et la NPA se poursuivent dans les campagnes, faisant des victimes dans les deux camps et perturbant la vie et les moyens de subsistance des civils, parfois pris au piège des combats.

Le gouvernement poursuit le dialogue avec le Front islamique moro de libération, mais un accord de paix n'est pas encore en vue. En 2008, des centaines de milliers de personnes ont été déplacées dans le centre de Mindanao par la reprise des affrontements due à l'échec d'un accord prévoyant la création d'une région autonome pour les Moro, la population autochtone. La plupart des familles touchées ont pu revenir ou se réinstaller, mais un grand nombre souffrent encore des suites des hostilités de 2008.

Le CICR est présent dans le pays depuis plus de 50 ans, menant toute une gamme d'activités humanitaires pour aider et protéger les personnes touchées par le conflit armé.

L'Association nationale de la Croix-Rouge, prédécesseur de la Croix-Rouge philippine (CRP), a vu le jour en 1899. Aujourd'hui, la Société nationale

compte plus de 100 branches, dont 30 dans la région de Mindanao.

Dans les zones de conflit, le personnel du CICR et les volontaires de la CRP courent souvent des risques. En février, un volontaire de la CRP, Benny Baldemiano, a été tué par une explosion alors qu'il secourait les victimes d'une attaque à Kidapawan City.

Le CICR et les représentants de la CRP ont déploré ce décès et appelé toutes les parties à protéger les agents humanitaires. Le fils du volontaire, Bryan, a déclaré : «Mon père était mon idole. Son souvenir me guidera toujours dans mon engagement au service de la mission humanitaire de la Croix-Rouge.»

Les civils n'ont cessé de pâtir des conflits qui font rage depuis des années. Ici, des habitants fuient une zone de conflit intense en 2008.

Photo : REUTERS/Stringer Philippines, avec l'autorisation de www.alertnet.org



Le Mouvement rassemblé à Genève pour ses réunions statutaires 2011.

Paroles de changement

À L'OUVERTURE DES RÉUNIONS statutaires de 2011 à Genève, en novembre, plus de huit minutes furent nécessaires pour faire l'appel des délégations assistant à l'Assemblée générale de la FICR, de l'Afghanistan au Zimbabwe.

Volontaires et employés de 131 Sociétés nationales du monde entier étaient réunis pour participer aux réunions statutaires dans un centre de conférences au cœur de la ville où Dunant et Moynier fondèrent jadis ce qui est aujourd'hui le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

«C'est un grand jour pour nous. Nos efforts ont été payants», a déclaré Ibrahim Shafeeg, qui assistait à sa première assemblée en tant que président du Croissant-Rouge des Maldives, tout juste reconnu comme le 187^e membre de la FICR. «À présent, nous allons pouvoir aller de l'avant en toute confiance. Nous sommes tous très fiers d'appartenir désormais à cette grande famille.»

Cinq jours plus tard, à l'ouverture de la dernière réunion — la Conférence internationale —, plus de 2000 personnes étaient présentes, formant la plus grande assemblée humanitaire du monde. Leur objectif n'était autre que la tâche qui occupe, depuis plus d'un siècle, les délégués du Mouvement : fixer le cap de l'action humanitaire et renforcer les orientations et la protection juridiques qui rendent possible le travail destiné à sauver des vies et à protéger les populations vulnérables.

Parmi les participants figuraient des délégués chevronnés, qui avaient assisté à l'Assemblée générale et au Conseil des Délégués de Nairobi en 2009, ou à des réunions statutaires plus anciennes. Pour les nouveaux venus, l'aspect formel des débats, les nombreux discours et le langage parfois obscur des résolutions — «reconnaissons» ceci et «notant» cela — pouvaient parfois paraître bien abstraits face aux réalités quotidiennes du terrain.

On sentait pourtant dans l'air une certaine excitation, tandis que des délégués rencontraient des collègues, plaidaient les causes qui leur sont chères, assistaient à des ateliers concernant leur activité ou s'exprimaient pour ou contre les questions dont débattaient l'Assemblée, la Conférence ou le Conseil des Délégués.

Des paroles d'inspiration

Tandis que les délégués suivaient, écouteurs sur la tête, l'interprétation en plusieurs langues de centaines de discours et d'interventions — commentaires des Sociétés nationales et des États sur les résolutions et les rapports soumis pour examen —, des comités de rédaction, dans d'autres salles, travaillaient intensément pour formuler des résolutions dans des termes susceptibles de convenir à toutes les parties.

Certains des instants les plus mémorables furent les discours de délégués évoquant avec passion des questions controversées ou apportant un point de vue inédit, secouant et inspirant la communauté humanitaire rassemblée à Genève pour améliorer la situation.

«Nous, les volontaires, nous sommes comme des guerriers», s'est ainsi exclamé l'orateur principal de l'Assemblée générale, João Brites, un danseur de hip-hop portugais qui utilise ses talents pour écarter les jeunes de la violence et du crime en milieu urbain. «Nous combattons le crime, l'exclusion sociale, la toxicomanie, la discrimination. Nous combattons tant de choses, et pourtant nous sommes sans armes.»

João Brites a mis en demeure les dirigeants du Mouvement de voir la jeunesse autrement, laissant entendre que de nombreuses organisations humanitaires ont peur des jeunes en raison de préjugés négatifs. Enfilant le capuchon de son survêtement sur la tête, il a interpellé l'assistance : ce changement d'apparence l'amènerait-elle à le voir d'un autre œil ?

«Avec le capuchon, voyez-vous un acteur du changement ou un fauteur de troubles ?», a-t-il demandé. «Combien d'entre vous, dans votre Société nationale, fuient les solutions en considérant les gens comme une composante du problème alors qu'ils sont une composante de la solution ?» ■



De jeunes danseurs de la célèbre école Rudra Béjart ont ouvert la XXXI^e Conférence internationale en représentant les sept Principes fondamentaux.

Amal Emam, de la Société du Croissant-Rouge égyptien, prend la parole au cours de l'Assemblée générale.

Ibrahim Shafeeg, le président du Croissant-Rouge des Maldives, nouvellement reconnu. Photos : FICR

Des paroles aux actes

Qu'envisagez-vous de faire pour traduire en actes les engagements et les résolutions des réunions statutaires 2011 ? Quels sont les principaux obstacles ? Vos réponses nous intéressent pour des articles futurs. Écrivez-nous à l'adresse rcrc@ifrc.org

La promesse de la jeunesse

LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX récents sont la preuve éclatante de la capacité des jeunes à susciter le changement social. Sommes-nous assez actifs, au sein du Mouvement, pour donner aux jeunes non seulement une voix, mais aussi un rôle dans les décisions et les orientations de leurs Sociétés nationales ?

Pour certains des jeunes présents à la Conférence, la réponse est clairement «non». Certes, les sociétés nationales et la FICR ont fait des efforts pour encourager les initiatives et les réseaux régionaux de jeunesse depuis que des jeunes volontaires ont signé la Déclaration de la jeunesse de Solferino, voici trois ans.

Il faut pourtant aller plus loin, affirme Ashanta Osborne-Moses, présidente de la Commission de la jeunesse de la FICR et responsable du programme VIH/sida de la Croix-Rouge de la Guyane. La Commission de la jeunesse a, entre autres, œuvré à la création de réseaux régionaux de jeunes et à la conception d'une politique de la jeunesse à l'échelle de la FICR tout entière, politique qui a été approuvée en novembre par l'Assemblée générale.

La Commission a aussi présenté à l'Assemblée un rapport demandant que l'on donne aux jeunes humanitaires un rôle plus important. «Les questions touchant le rôle pionnier des jeunes

et leur participation aux décisions posent des problèmes particuliers; il n'est que trop fréquent que l'on fasse aux jeunes des promesses sans leur donner réellement le pouvoir d'influer sur le cours des choses», relève le rapport.

Ashanta Osborne-Moses a encouragé les Sociétés nationales à signer en plus grand nombre l'engagement de mieux intégrer les jeunes et d'encourager leur participation, et a vivement incité celles qui l'avaient signé à lui donner suite.

«Le rôle primordial des Sociétés nationales consiste maintenant à appliquer les engagements, les promesses ou les accords», a-t-elle conclu.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où le pouvoir de la jeunesse s'est illustré avec éclat au cours de l'année écoulée, Amal Emam, médecin et jeune volontaire de la Société du Croissant-Rouge égyptien, a déclaré que sa Société nationale comptait un membre jeunesse dans son conseil d'administration. Elle a ajouté : «Nous avons aussi dans chaque section un représentant des jeunes, qui a le droit de vote et de décision et qui peut exprimer les idées et les perceptions des jeunes.»

«Pourtant, nous ne sommes jamais satisfaits. Nous exigeons toujours davantage et nous avons donc la responsabilité de démontrer que nous méritons ce rôle. Nous devons être capables aussi de nous effacer au besoin et de laisser d'autres dirigeants de la jeunesse monter au créneau, pour nous épauler mutuellement.» ■

Modèle à suivre

QU'IL S'AGISSE DE MOBILISER une intervention internationale dans une situation d'urgence — le tremblement de terre de 2010 en Haïti, les inondations massives au Pakistan — ou de réagir à des crises nationales de plus faible ampleur, les lois et les règlements qui régissent les importations, les soins de santé et la propriété des terres peuvent gêner ou favoriser les secours et le relèvement.

Les efforts entrepris à l'échelle mondiale pour améliorer ces systèmes ont fait un grand pas en avant lors de la XXXI^e Conférence internationale, avec l'adoption par les délégués d'une résolution appelant les États à renforcer leurs textes juridiques applicables en cas d'intervention nationale ou internationale au lendemain d'une catastrophe.

Les sociétés nationales et les États souhaitant mettre en œuvre cette résolution disposent

désormais d'un nouvel outil : une «loi type» qui peut les aider à appliquer les lignes directrices de la FICR sur la législation relative aux catastrophes pour rédiger ou améliorer leur droit national en prévision d'une intervention dans ce type de situation.

La loi type a été rendue publique par la FICR, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU et l'Union interparlementaire, après deux ans de consultations avec des juristes et des spécialistes des situations de catastrophe.

«Nous savons bien qu'il n'existe pas de modèle universel», a souligné David Fisher, coordonnateur du Programme de droit régissant les catastrophes au sein de la FICR. «C'est cependant un point de départ commode pour les gouvernements qui se lancent dans la tâche difficile consistant à élaborer de nouvelles lois.» ■

Des soins sûrs pour tous

EN ADOPTANT LA RÉOLUTION «Les soins de santé en danger : respecter et protéger les soins de santé», le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a posé des jalons pour combattre ce que d'aucuns considèrent comme «l'un des plus graves et pourtant des plus négligés des problèmes de l'aide humanitaire», à savoir la menace constante pesant sur les agents de santé et sur les personnes nécessitant des soins médicaux en temps de conflit.

La résolution rappelle aux parties au conflit «l'obligation de respecter et de protéger les blessés et les malades, ainsi que les personnels de santé, les structures médicales et les véhicules sanitaires, et de prendre toutes les mesures raisonnables pour assurer aux blessés et aux malades un accès sûr et rapide aux soins de santé dans les situations de conflit armé ou d'autres situations d'urgence».

Le texte aborde ensuite la tâche ardue qui consiste à appeler les gouvernements et les forces armées à veiller au respect de ces notions fondamentales. Décrivant ces activités de suivi, la résolution dresse une sorte de plan d'action, demandant aux États «d'intensifier leurs efforts pour adopter les mesures de mise en œuvre nationale nécessaires, conformément aux obligations juridiques internationales pertinentes».

Le texte appelle aussi les États à faire respecter les emblèmes de la croix rouge et du croissant rouge en adoptant, s'il y a lieu, «des mesures juridiques, notamment des mesures d'application pertinentes concernant l'usage et la protection des emblèmes distinctifs reconnus par les Conventions de Genève et leurs Protocoles additionnels».

Enquêter et poursuivre

La résolution appelle aussi les États à «faire en sorte que des enquêtes efficaces soient menées et des poursuites engagées en cas de crimes (...) contre les personnels de santé (...) et à cette fin à coopérer entre eux, conformément

ment à leurs obligations internationales, et avec les cours et les tribunaux pénaux internationaux».

Le Mouvement aussi se voit attribuer des responsabilités; les Sociétés nationales, le CICR et la FICR doivent ainsi «continuer de soutenir les structures et les personnels de santé locaux dans le monde entier, de renforcer leurs capacités, et de mener des programmes de formation et d'instruction à l'intention des personnels et des volontaires chargés de fournir des soins».

Ce texte a été fortement soutenu, de nombreux délégués témoignant avec passion des menaces graves pesant sur les soins de santé dans leur pays. Le débat n'en a pas moins été animé, certains États exprimant leur préoccupation durant le travail de rédaction au sujet de divers aspects de la résolution.

Les Sociétés nationales souhaitaient qu'il soit clairement indiqué qu'elles avaient un rôle à jouer dans d'autres situations de violence, mais un petit groupe de pays considérait que le Mouvement devait préciser ce qu'il faut entendre par ces «autres situations de violence» ou autres hostilités qui ne répondent pas à la définition du conflit armé au regard du droit international humanitaire (DIH).

Un petit nombre de pays redoutait aussi que le Mouvement ne «dérive» par rapport à sa mission ou ne tente d'étendre le champ d'application du DIH à des situations sortant du cadre des conflits armés. Jakob Kellenberger, le président du CICR, a répondu que telle n'était pas l'intention du Mouvement.

«Cela ne serait pas dans notre intérêt en tant qu'humanitaires, a-t-il relevé. Pour nous, mieux vaut que le droit international relatif aux droits de l'homme s'applique au même titre que le droit national, car ce droit protège souvent mieux la population que le DIH.» ■

Réunions statutaires 2011 : paroles à retenir

«Nous avons consacré plus de temps aux raisons pour lesquelles nous ne devrions pas parler aux autres qu'à chercher comment nous adresser à eux. C'est aujourd'hui, alors que nous souhaitons nouer le contact, que nous constatons l'étendue de notre ignorance.»

Jonas Gahr Store, ministre des Affaires étrangères de la Norvège (et ex-secrétaire général de la Croix-Rouge de Norvège), lors de la conférence TEDxRC² sur les raisons pour lesquelles les pays doivent nouer le dialogue avec leurs adversaires en temps de conflit.



☞ Sous la tente «Les soins de santé en danger» à la XXXI^e Conférence internationale. Photo : CICR

«La rééducation physique est une priorité. La dignité ne peut pas attendre des temps meilleurs.»

☞ Alberto Cairo, responsable du programme orthopédique du CICR en Afghanistan, lors de la conférence TEDxRC². Photo : FICR

«La transformation de notre société présente bien des difficultés, mais, avec l'appui du Mouvement, nous saurons en venir à bout.»

Mark Akio, président par intérim de la Croix-Rouge du Soudan du Sud.



«Ce qui est admirable dans ce Mouvement, c'est que toute Société nationale, grande ou petite, partage les mêmes droits et responsabilités et peut prendre part à toutes les décisions dans l'intérêt des personnes vulnérables.»

☞ Niki Rattle, infirmière volontaire et secrétaire générale de la Société de la Croix-Rouge des Îles Cook, présidente de la XXXI^e Conférence internationale. Photo : CICR



Toucher les migrants

AVEC L'AUGMENTATION CONSTANTE du nombre de migrants, le défi humanitaire consistant à toucher et à aider ces personnes prend toujours plus d'ampleur.

Les obstacles juridiques, sociaux et culturels exacerbent la difficulté d'aider ces personnes exclues, souvent privées d'accès aux soins de santé, à l'éducation et à l'emploi. Ceux qui les secourent enfreignent souvent les lois sur l'immigration.

Durant la XXXI^e Conférence internationale, les États et les Sociétés nationales sont convenus d'améliorer l'accès humanitaire à ces communautés, reconnaissant «l'importance du respect de la dignité humaine et de la protection de tous les migrants». Il appartient aux Sociétés nationales, «sur la base des principes d'humanité et d'impartialité et en consultation avec les pouvoirs publics, de fournir une assistance humanitaire aux migrants vulnérables, quel que soit leur statut juridique.» ■

Équité et santé

LA PAUVRETÉ, LES INÉGALITÉS entre hommes et femmes et la discrimination sont quelques-uns des facteurs qui peuvent aussi empêcher des personnes de recevoir les soins nécessaires.

Les États, les Sociétés nationales et les autres acteurs doivent redoubler d'efforts pour abattre ces obstacles, selon une autre

résolution clé adoptée par la Conférence internationale.

La résolution encourage vivement les États et les Sociétés nationales à travailler de concert pour fournir des services de santé, promouvoir les connaissances et assurer l'égalité entre les sexes et la non-discrimination dans l'accès à ces services. ■

Urgences et volontariat

SELON OLIVIER HARINGANJI, volontaire et coordonnateur des programmes de jeunesse à la Croix-Rouge du Burundi, «le volontariat n'est pas une affaire d'argent, ni même de compétences ou de qualifications particulières. C'est une question de foi dans l'humanité.»

Dans son discours à l'ouverture de la XXXI^e Conférence internationale, Olivier Haringanji s'est fait l'écho de l'appel à une amélioration des mesures de protection, de soutien et de développement des volontaires, qui sont nombreux à risquer quotidiennement leur vie pour aider autrui.

L'appel a été repris dans une résolution de la Conférence, qui prie les Sociétés nationales et les gouvernements de renforcer

l'action humanitaire par le développement du volontariat, par une meilleure protection juridique et par la garantie d'un accès sûr des volontaires à tous les groupes vulnérables.

«Cette reconnaissance par le gouvernement est la clé pour transmettre la passion des volontaires et pour que la société soit mieux préparée à affronter des situations d'urgence», a déclaré Olivier Haringanji. ■

Des paroles aux actes

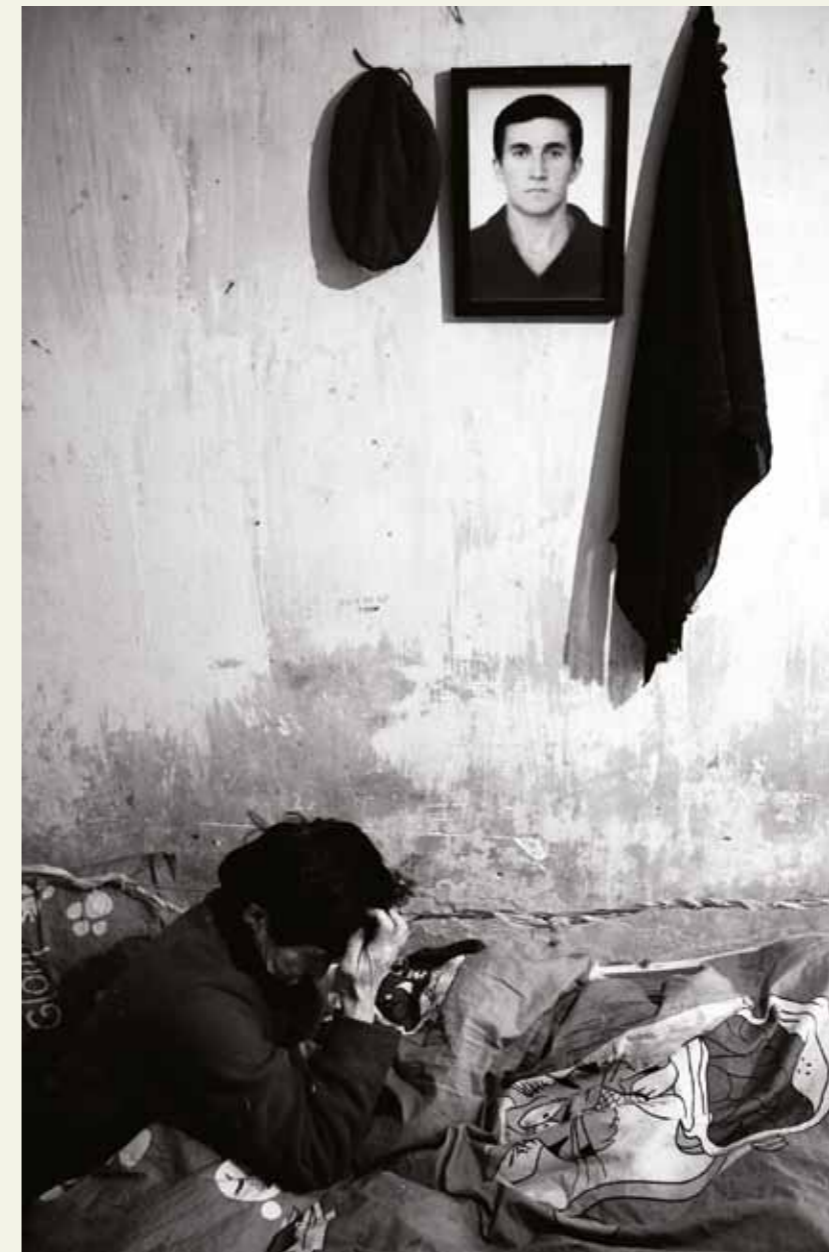
Pour consulter les résolutions adoptées et les suites à donner : www.redcross.int



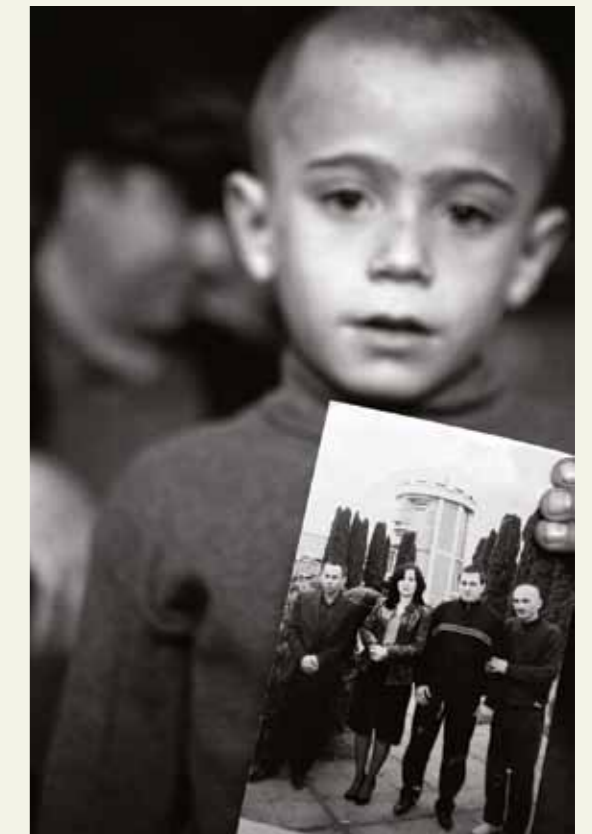
Sur un mur de Grozny (Tchéchénie), on peut encore lire ce graffiti — remontant sans doute aux années 1990 —, comme un cri lancé aux combattants : «Maison habitée!». Un appel lancé par les civils pour être épargnés par la bataille faisant rage au-dehors. Les combats féroces des années 1990 ont cessé, mais le message demeure. Au cours des dernières années, cette région de la Fédération de Russie a été déchirée par la violence entre groupes d'opposition armés et autorités locales et fédérales. Ces images sombres en noir et blanc, dues à Marko Kokic, du CICR, évoquent la douleur, la pauvreté et la peur chroniques qui sont le lot de personnes vivant dans l'ombre du conflit et de la violence.

«Maison habitée !»

☞ La Transcaucasienne est une route de montagne qui traverse le Grand Caucase, reliant l'Ossétie du Nord à l'Ossétie du Sud et la Russie à la Géorgie. Les véhicules du CICR l'empruntent souvent dans leurs missions pour acheminer du matériel médical, pour transmettre aux familles des informations sur leurs proches disparus et pour aider les habitants à mettre sur pied une activité rémunératrice.



☞ Ce petit garçon de six ans tient une photographie de son père, un plombier dont on affirme qu'il aurait été membre de l'opposition armée, tué par les forces de sécurité en 2010. Mahomet et son frère sont maintenant élevés par leur grand-tante, âgée de 70 ans, car leur mère les a quittés. La famille a reçu une vache, des vêtements et une aide financière de la part du CICR.



☞ Cette femme de 49 ans était nettoyeuse de rues avant de subir, voici deux ans, une attaque cérébrale qui l'a rendue grabataire. Trop jeune, à 49 ans, pour percevoir une retraite, elle reçoit des repas chauds, du pain et du sucre de la part du CICR, qui s'efforce d'obtenir pour elle une pension d'invalidité. Une photographie de son fils unique, tué durant le conflit qui a secoué l'Ossétie du Sud de 1989 à 1992, orne le mur au-dessus de son lit dans le centre collectif de Turbaza, à Tskhinvali (Ossétie du Sud). Le centre accueille 43 familles déplacées d'Ossétie.

☞ À Shuani, village de Tchéchénie (Fédération de Russie), Cette femme de 55 ans cultive des concombres dans une serre qui lui a été fournie par une initiative d'aide microéconomique du CICR. Elle explique que cette activité l'aide à oublier, pendant quelques instants, ses deux fils, enlevés en pleine nuit en 2003 et dont elle n'a plus jamais eu de nouvelles.





↻ Une chargée de coopération sur le terrain du CICR, écoute une femme de 83 ans, une bénéficiaire du programme de soins à domicile de la Société de la Croix-Rouge russe, à Grozny, la capitale de la Tchétchénie (Fédération de Russie). Sa maison a été détruite pendant la guerre en Tchétchénie et des voisins l'ont cachée dans leur cave pour lui éviter d'être tuée en raison de son origine ethnique russe.



↻ L'impossibilité de bénéficier de soins de santé courants est un problème omniprésent dans la région. À l'image d'une femme ossète de 80 ans qui habite en Ossétie du Sud, de nombreuses personnes âgées doivent se débrouiller presque sans aide extérieure. Fort heureusement pour elle, le centre de santé local, où elle se rend pour faire mesurer sa tension artérielle et obtenir des médicaments, a été rénové dernièrement. Le CICR l'aide aussi en lui fournissant des colis de vivres.



↻ A Tskhinvali, en Ossétie du Sud, les maisons collectives Turbaza centre 43 familles - toutes déplacées pendant le premier conflit d'Ossétie du Sud (1989-1992).



↻ Les grues et les gratte-ciels récents qui s'élèvent dans Grozny sont le signe d'une ville qui, après des années de guerre, veut se reconstruire et se trouver une nouvelle identité. La principale mosquée de la ville, érigée par des architectes et des ouvriers turcs en 2008, serait, dit-on, la plus grande d'Europe : elle peut accueillir 10 000 personnes.



Patrick Meier explique comment Internet et les techniques de communication peuvent aider les humanitaires à sauver des vies.

L'action humanitaire 2.0

Le volontariat virtuel

Pour en savoir plus, consultez le blog de Patrick Meier :

<http://irevolution.net>

Pour les Sociétés nationales ou les volontaires qui souhaitent participer, voir : <http://blog.standbytaskforce.com>

«Je suis constamment en quête d'applications commerciales qui peuvent être utiles à l'action humanitaire.»

IL FUT UN TEMPS où Internet était un média relativement passif. La Toile mondiale était surtout une sorte de fenêtre par laquelle les gens cherchaient des informations. Elle est aujourd'hui beaucoup plus interactive; le «Web 2.0» (comme on appelle parfois cette plateforme numérique en pleine évolution) peut servir d'espace de travail collaboratif où les connaissances, les données et les expériences peuvent être partagées, où que ce soit et en tout temps. C'est ainsi qu'après le tremblement de terre de 2010 en Haïti, Patrick Meier a créé, avec d'autres volontaires, des cartes de crise en ligne permettant aux victimes et aux agents humanitaires d'utiliser leurs téléphones portables pour signaler des informations en temps réel sur les besoins d'assistance. Selon Patrick Meier, les techniques modernes pourraient influencer profondément l'action humanitaire sur le terrain.

La cartographie des crises a montré qu'elle pouvait donner des moyens d'action aux gens dans diverses situations de crise. Mais exerce-t-elle un impact quantifiable pour l'assistance humanitaire sur le terrain ?

C'est un domaine encore relativement neuf, et nous n'en sommes qu'aux balbutiements. Deux ans ont passé depuis le séisme en Haïti, où la cartographie des crises a en quelque sorte vu le jour. À l'époque, il n'y avait pas de procédures opératoires types en la matière, car cela ne s'était encore jamais fait. Les organisations humanitaires n'avaient pas encore exploré le domaine; ce sont des étudiants bénévoles et des membres de la diaspora haïtienne qui se sont réunis pour créer une carte permettant de suivre la crise en temps réel. Il a fallu près d'un an pour que



Photo : Ushahidi

la première organisation d'assistance humanitaire saisisse la valeur de ces outils [l'externalisation ouverte des données et les techniques d'information géographique].

Nous savons que les premiers intervenants en Haïti, en l'occurrence les gardes-côtes américains et le corps des Marines, ont activement sollicité et

utilisé ces informations pour leurs propres efforts de recherche et de sauvetage.

Quant à la carte de la crise libyenne, nous savons qu'elle a été utilisée pour des produits d'information officiels du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) des Nations Unies qui ont été diffusés en Libye par des chargés d'information de l'ONU. À présent, l'ONU — ou tout autre organisme utilisant la cartographie de crise — doit examiner l'impact de ces informations sur ses décisions.

Quelle est la crédibilité de ces informations fournies volontairement par des personnes sur place ?

Durant les premiers jours d'une crise, quelle qu'elle soit, les données en provenance du terrain ne sont ni complètes, ni précises. Au cours des dix-huit derniers mois, la compréhension et la gestion des données dans les organisations humanitaires ont beaucoup progressé.

Nous savons tous qu'il existe des niveaux différents d'information et de fiabilité. Il est important de disposer de canaux d'information différents et de les utiliser pour brosser un tableau plus vaste de ce qui se produit sur le terrain. Mieux vaut quelques informations que rien du tout; dès que l'on dispose de quelques éléments concrets, on peut toujours recouper les données.

Que répondez-vous à ceux qui se demandent si les personnes qui fournissent des informations par leurs téléphones portables ou leurs ordinateurs représentent réellement les personnes les plus nécessiteuses, et pas simplement celles qui ont accès à ces techniques ?

Il est vrai qu'avec l'externalisation ouverte, on ne dispose pas d'un échantillonnage aléatoire. Ceci dit, toute méthode d'échantillonnage présente des avantages et des inconvénients. L'un des points forts de cette méthode est qu'elle fournit des informations rapidement; en revanche, elle peut ne pas être représentative de la population.

Tout échantillonnage d'une population comporte des compromis : en temps, en travail et en coût, par exemple. Il faut parfois savoir se contenter de ce qui est suffisant, à condition de décrire ouvertement les méthodes employées et les insuffisances. L'externalisation ouverte n'est pas une solution parfaite, mais une autre manière de rassembler des informations.

Avec l'intérêt croissant de cette méthode, ne risque-t-on pas de susciter des attentes chez les gens qui envoient des données ou des rapports ?

Tout type d'intervention humanitaire suscite des attentes; c'est la nature même de notre travail. Il s'agit donc de savoir comment les gérer. L'une des choses que nous avons faites pendant la crise en Haïti était d'expliquer à la population quel était l'objectif de la carte.

J'ai passé des heures, sur diverses chaînes de radio, à expliquer qu'il s'agissait d'un service d'information, sans garantie d'intervention. La communauté humanitaire donne la priorité aux cas les plus urgents, aux situations de vie ou de mort, et cela est bien compris par la population. Ce qui compte, c'est d'informer : il faut être sincère, transparent et honnête quant aux limites de la réponse à laquelle on peut s'attendre.

Ce type de technique peut-il aussi être employé dans des contextes de conflit ?

Dans des situations de conflit, la situation est radicalement différente. L'externalisation ouverte n'est pas une solution lorsque se mêlent les questions de sûreté, de confidentialité et de sécurité.

Il y a certes quelques précautions qui peuvent aider les utilisateurs : l'une d'elles consiste à restreindre l'accès aux données, tout en fournissant des informations aux parties prenantes. Dans le cas de la crise en Libye, il y avait une version publique et une version privée de la carte, avec un décalage dans le temps, et les sources étaient omises sur la version publique. Ceci dit, l'efficacité de n'importe quel système est limitée par le comportement de ses utilisateurs; on peut mettre en place toutes les mesures techniques de sécurité possibles, si les gens se connectent dans des cafés Internet et si un fonctionnaire du gouvernement regarde par-dessus leur épaule, le système ne peut pas être sécurisé et les gens peuvent encourir des risques.

Voyez-vous d'autres techniques modernes qui pourraient faire irruption dans le domaine humanitaire ?



Source : Ushahidi

Je m'efforce activement, depuis cinq ans, de combler le fossé entre la communauté des techniciens et la communauté humanitaire. Je suis constamment en quête d'applications commerciales qui peuvent être utiles à l'action humanitaire.

L'un des meilleurs exemples est le «microtasking», qui consiste à déléguer une tâche à une myriade de correspondants en ligne en la décomposant en petits fragments. Le HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés) a ainsi utilisé cette technique pour analyser des images de la Somalie prises par satellite. En étudiant ces clichés et en recensant les abris situés

dans le corridor d'Afgooye, il pouvait déduire des estimations utilisables [du nombre de personnes déplacées]. Seulement, il fallait un bon mois à deux employés pour baliser et dénombrer tous les abris sur l'image. La délégation de ce processus, une fois décomposé en micro-tâches, permet de faire l'analyse en quelques jours, gratuitement et avec une précision accrue, grâce à des centaines de volontaires partout dans le monde. ■

Des cartes numériques telles que celle-ci, réalisée durant le conflit en Libye, permettent à toute personne dotée d'un téléphone mobile ou d'une connexion Internet d'afficher des alertes humanitaires directement sur la carte. Les points rouges grossissent avec la multiplication des données concernant un même lieu. En zoomant sur un rond, on obtient des renseignements sur les besoins spécifiques à chaque site.

Glossaire pour néophytes

Web 2.0 : les techniques interactives qui favorisent, sur la toile, l'échange d'informations et d'idées.

Externalisation ouverte (crowdsourcing) : utiliser les contributions (informations, travail ou compétences) de nombreuses personnes par Internet ou par d'autres techniques de communication.

Cartographie de crise : de tout temps, les cartes ont été utilisées pour gérer les situations de crise. La cartographie de crise moderne recourt aux techniques de géolocalisation et de télécommunication afin que chacun puisse contribuer, par téléphone portable ou par Internet, à fournir des données permettant d'actualiser des cartes en ligne. Ces cartes donnent aux secouristes des informations sur la nature des besoins et sur les sites où ils sont particulièrement urgents.

Délégation de micro-tâches (microtasking) : fragmenter des tâches en petites composantes qui peuvent être traitées par de nombreuses personnes, souvent connectées par Internet.



Un déluge oublié

Les catastrophes oubliées ne sont pas l'apanage des pays en développement. Pour preuve, l'inondation survenue en 2011 à Minot, dans le Dakota du Nord (Midwest des États-Unis).

VOICI UN AN, un magazine décrivait le quartier historique d'Eastwood Park, à Minot (Dakota du Nord, États-Unis), comme l'un des plus remarquables ensembles de maisons anciennes de tout le pays. Aujourd'hui, après l'inondation qui a dévasté une grande partie de la ville l'été dernier, les rues offrent un spectacle de désolation.

Depuis la crue de la rivière Souris en juin 2011, qui a provoqué le déplacement de 11 000 habitants dans la région, inondant 4100 habitations et entreprises, David et Pat Lehner ont travaillé d'arrache-pied pour sauver les boiseries originales et les fenêtres à vitraux de leur maison de trois étages bâtie en 1908.

«Si on ne se force pas à revenir régulièrement et à faire quelque chose, il est trop facile de se laisser aller et de couler, explique David. J'en vois beaucoup qui baissent les bras.»

Loin de tout dans la prairie

À Minot, une ville de quelque 41 000 habitants dans une partie du pays souvent considérée comme loin de tout, la reconstruction est lente et l'aide extérieure est rare. Proche de la frontière canadienne, la ville abrite une base de l'armée de l'air américaine ; c'est l'une des plus grandes aggloméra-

Un quartier de maisons récentes du sud-ouest de Minot (Dakota du Nord) sous les eaux lors de l'inondation qui a entraîné l'évacuation de milliers de foyers. Photo : REUTERS/Allen Fredrickson, avec l'autorisation de www.alertnet.org
Eldred Ames (88 ans) sur le porche d'un logis temporaire fourni par la FEMA. Photo : Jill Schramm



tions de l'État du Dakota du Nord, peu densément peuplé.

Minot est à des centaines de kilomètres du grand centre urbain le plus proche; la catastrophe qui a frappé la ville n'a pas retenu longtemps l'attention des médias. Les scènes montrant l'eau frôlant les toits des maisons ont certes épouvanté le pays entier, mais dès que la décrue a commencé, l'attention du public s'est détournée. Les volontaires accourus pour déblayer et vider les maisons sont repartis avant l'arrivée de l'hiver, qui peut être très rude dans le Dakota du Nord.

«Les habitants n'ont plus de forces», explique Curt Zimbelman, banquier et maire de Minot. «Ils ont donné tout ce qu'ils avaient.»

Il faut rappeler au pays le sort de Minot. «Les médias nationaux nous ont oubliés, ajoute-t-il. Les gens ne pensent plus à nous, alors que les besoins sont tout aussi importants que juste après l'inondation.»

Selon Curt Zimbelman, le relèvement de la ville exigera l'aide de volontaires pour contribuer à la reconstruction, mais aussi l'aide financière de Washington et de l'État pour protéger la ville des inondations futures. Or, la catastrophe qui a frappé Minot ne fut qu'un événement parmi tant

d'autres — entre les tornades du printemps et les ouragans de l'automne —, qui tous exigent des fonds d'un budget national déjà fortement mis à contribution l'année dernière.

Au début de cette année, plus grand-monde, hors du Dakota du Nord, ne se souvenait de Minot, alors même que moins d'un tiers des habitants — pour l'essentiel ceux dont les maisons avaient le moins souffert — avaient retrouvé leur foyer. Une forte reprise de la construction devrait, d'ici la fin de l'année 2012, permettre à la plupart des résidents de retrouver leur domicile. Cependant, c'est le plan de protection contre les inondations, une fois achevé, qui dira qui peut reconstruire et qui n'y est pas autorisé.

Après la ruée

Située en bordure de l'un des plus vastes champs d'exploitation pétrolière des États-Unis, Minot était déjà en pleine mutation avant les inondations. Les entreprises et les habitants se pressaient vers ces étendues de prairie balayées par le vent, attirés par les perspectives d'un revenu lié à l'or noir gisant sous les champs de blé et les pâturages. Tandis que cette ruée submergeait les petites villes de la région, Minot, son centre social et commercial, prospérait.

À l'heure où le reste du pays se préoccupait des saisies immobilières en temps de récession, ici les prix des maisons explosaient sous la pression d'une demande supérieure aux capacités de construction. Avec l'arrivée de l'inondation, la crise de l'immobilier est devenue une crise totale.

Après dix semaines passées dans un abri de la Croix-Rouge, Justin et Sonja Neubauer ont emménagé en octobre dans un logement de cinq pièces de la FEMA (Agence fédérale des situations d'urgence). Ils sont enchantés de retrouver un toit à eux, mais les semaines de déplacement, de pertes matérielles et l'incertitude qui continue à planer sur leur avenir pèsent toujours sur leurs épaules.

Sonja Neubauer perd ses cheveux à cause du stress. La seule chose qui la tranquillise est que ses enfants sont maintenant correctement logés. «C'est notre foyer, et il faut l'aménager pour y vivre confortablement avec ses enfants», explique-t-elle.

La FEMA espère que d'ici à décembre 2012, chacun aura un logement permanent. La famille Neubauer est sceptique, tout comme bon nombre d'habitants des logements temporaires. Ce sont surtout les maisons plus anciennes, et moins chères, qui ont été touchées. «On va construire beaucoup de maisons, mais qui pourra les acheter ?» demande Curt Zimbelman.

Faire revenir les habitants

Grâce aux bons résultats économiques du Dakota du Nord, dus au pétrole et à l'agriculture, les excédents budgétaires permettent à l'État d'aider à réparer les maisons inondées et à planifier les mesures de protection futures contre les inondations. Bien que certaines victimes, cédant au découragement, aient quitté la ville, le coordonnateur du Dakota du Nord pour le relèvement, le général Murray Sagsveen, considère que le recours aux fonds publics pour remettre en état les maisons inondées pourrait rétablir la confiance parmi la population.

«On va construire beaucoup de maisons, mais qui pourra les acheter ?»

Curt Zimbelman,
maire de Minot

«Ce qui est important, c'est de montrer que les choses bougent cet été, affirme-t-il. Si on peut voir que le quartier est en reconstruction et qu'il y a un vrai élan, les gens pourraient revenir.»

Jane et Ron Bieri, deux retraités, expliquent que durant les phases d'évacuation et de nettoyage, l'adrénaline réprimait l'angoisse. Aujourd'hui qu'ils sont seuls dans leur logement FEMA, la longue reconstruction de la maison qui a été leur foyer pendant 21 ans est plus difficile à supporter.

«Évacuer les lieux n'a pas été facile, mais le plus dur sera de tout remettre en état», reconnaît Ron Bieri.

Selon Ken Kitzman, président d'une fondation communautaire qui a levé 7,3 millions de dollars pour l'aide individuelle, ce sont les personnes âgées qui ont le plus souffert de l'inondation. Il voit des anciens hébétés, sans point de chute, sans proches pour leur venir en aide. Dans une unité de la FEMA en face du domicile des Bieri, Eldred Ames, 88 ans, tente de reconstruire la maison qu'il habitait depuis 45 ans. Ses enfants viennent le week-end pour travailler.

«Je ne sais pas ce qui va se passer, mais je tiendrai le coup, assure-t-il. C'est ici que je veux vivre.»

Jill Schramm

Journaliste du *Minot Daily News*.

Reconstruire en plus résistant

Lorsque, voici 15 ans, une inondation massive ravagea la ville de Grand Forks, à quelque 320 kilomètres à l'est de Minot, les médias donnèrent un large écho à la catastrophe et des millions de dollars d'aides fédérales affluèrent. Aujourd'hui, Grand Forks est une cité prospère, avec de belles avenues arborisées et un système de digues flambant neuf.

Trevor Rigger, directeur en chef des services en cas de catastrophe auprès de la Croix-Rouge américaine à Washington, D.C., explique que l'attention et les ressources exercent un effet psychologique qui améliore la capacité de résister à de nouvelles catastrophes. À Grand Forks, le résultat tangible a été un projet de prévention des inondations.

«Si l'attention générale n'amène pas la communauté à se demander "Que ferons-nous la prochaine fois ? Comment bâtir une communauté plus solide ?", on ne crée pas la résilience indispensable», explique Trevor Rigger, qui suggère d'inciter les entreprises et d'autres donateurs à réfléchir à la manière dont ils pourraient aider à long terme.

Mason Hollifield, directeur de la section de la Croix-Rouge de Grand Forks pendant l'inondation, assure qu'elle a contribué à apporter une solution durable. Contrairement à celle de Minot, la branche de Grand Forks disposait de ressources financières qui lui ont permis de jouer un petit rôle dans la reconstruction et dans l'assistance individuelle aux personnes les plus nécessiteuses.

Les ressources de la Croix-Rouge nationale sont certes utiles, explique Mason Hollifield, mais c'est la force des volontaires locaux ainsi que les partenariats avec les organisations communautaires et gouvernementales qui sont déterminantes. «Dans toute catastrophe, le travail commence et s'achève à l'échelle locale, explique-t-il. Ces ressources-là sont indispensables.»

À Minot, l'inondation a révélé le besoin de disposer de davantage de volontaires et d'améliorer la formation, explique Allan McGeough, directeur de la branche de Mid-Dakota à Minot. Fort heureusement, explique-t-il, la Société nationale a pu combler les lacunes lorsque la branche locale a été submergée par les activités d'hébergement, de fourniture de repas et de distribution de matériel de nettoyage.

Sachant qu'il est peu probable statistiquement de voir se répéter une inondation de la même ampleur, la branche a remis en état son bâtiment inondé et préparé ses volontaires à réagir en cas d'inondations de moindre ampleur au printemps.

Pour Curt Zimbelman, le maire de la ville, «nous devons faire passer le message que, pour Minot, ce n'est qu'un commencement.»

Les voix du printemps arabe

Hafedh Ben Miled, médecin de 30 ans, incarne l'engagement des jeunes volontaires dans l'action humanitaire en Afrique du Nord. Volontaire du Croissant-Rouge tunisien pendant neuf ans, il a travaillé à la frontière entre la Libye et la Tunisie depuis le début de la crise en 2011. Désormais coordonnateur des opérations nationales du Croissant-Rouge tunisien, il considère que cette situation d'urgence complexe a mis à l'épreuve toutes ses capacités, mais aussi celles de sa Société nationale.

Leçons dans le sable



Hafedh Ben Miled, du Croissant-Rouge tunisien, examine un patient. Photo : Croissant-Rouge tunisien

Quelle est la chose qui vous a le plus surpris dans la situation à la frontière ?

J'avais suivi quelques cours sur la gestion des situations de catastrophe, sur les normes Sphere et sur la manière de réagir en cas de crise. J'avais même participé à une simulation de soulèvement. Mais la réalité est très éloignée de ce que l'on apprend.

Une quantité de problèmes se sont posés : les problèmes de douane, l'accès au terrain, les relations avec la communauté locale. D'autre part, les autorités libyennes renforçaient la pression sur nous en confiscant aux réfugiés tout ce qu'ils avaient sur eux, jusqu'à leur téléphone portable, avant leur passage en Tunisie.

La révolution complique aussi la tâche parce que les gens n'acceptent plus aucune règle. Il faut se montrer diplomate avec eux pour s'en faire des alliés.

Quels sont les autres aspects qui différaient des exercices de simulation ?

Quand on travaille dans une zone de crise, il faut parler aux responsables des communautés. Ça, c'est la théorie. Or, il n'y avait plus de chefs des communautés, puisque la révolution avait entraîné le départ de la plupart d'entre eux. La situation était donc plus complexe.

Et qu'en est-il de la réaction du Mouvement ? Qu'est-ce qui a bien marché, qu'est-ce qui laissait à désirer ?

Nos principales ressources, qui nous ont permis d'agir vite et efficacement, étaient les sections locales du Croissant-Rouge tunisien. Nous étions ceux qui étions les plus proches des gens dans le besoin. Nous avons pu réagir très tôt, ce qui nous a valu d'être reconnus par la communauté locale. C'est ce qui a permis au CICR et à

Pris entre la révolution dans son pays et le conflit à ses portes, le Croissant-Rouge tunisien a assumé le poids d'une intervention internationale.

la FICR d'être sur le terrain et de se mettre à l'œuvre très vite. Ensuite, nous avons pu offrir toute une gamme de services. C'est la valeur ajoutée de notre Mouvement.

Ceci dit, il y a un gros travail à faire en termes d'intégration à la communauté locale. Les délégués devraient faire preuve de plus d'humilité et faire profil bas quand ils sont sur le terrain. Les volontaires comme les communautés locales ont été choqués de voir certains humanitaires séjourner dans des hôtels confortables et dicter aux volontaires ce qu'ils devaient faire. Il faudrait aussi faire davantage d'efforts pour que les volontaires soient plus à l'aise avec le personnel international, et pour développer des mécanismes de coordination en temps de crise.

La révolution a-t-elle suscité davantage de vocations de volontaire parmi les jeunes ?

Nous avons reçu beaucoup de nouvelles demandes, mais nous ne sommes toujours pas en mesure de les accepter, par manque de ressources. Ce n'est pas seulement une question de systèmes de recrutement, mais aussi de planification, de suivi et de mobilisation de ressources.

Il y a eu de vives tensions dans les camps le long de la frontière entre la Libye et la Tunisie. Comment avez-vous vécu cette expérience ?

Les travailleurs journaliers nous menaçaient, exigeant plus de travail pour eux-mêmes et leur famille, et parfois ils nous ont empêchés de fournir des services aux réfugiés. Pour nous, c'était inacceptable. Mais on ne pouvait pas leur dire «vous êtes renvoyés», parce que nous nous serions fait attaquer. Le gouvernement ne faisait rien pour régler ce problème. Il était difficile de faire face à tous ces problèmes à la fois.

Certains membres de la communauté locale considéraient les réfugiés non pas comme des personnes vulnérables, mais comme une source de travail. Ils ne se souciaient pas vraiment de nos principes ou de notre code de conduite; malgré tout, ce sont nos travailleurs journaliers, et ils représentent notre Mouvement.

C'était la chose la plus difficile pour nous : comment fournir une aide humanitaire et un soutien aux réfugiés et en même temps préserver de bonnes relations avec



les travailleurs journaliers qui nous aident ? Comment faire en sorte de protéger nos volontaires et notre personnel tout en préservant la bonne réputation de notre Société nationale ?

Comment peut-on préserver les Principes fondamentaux quand on est pris entre tant d'exigences contradictoires ?

Nous avons essayé d'être impartiaux et indépendants dans toute la mesure possible. Nous avons notre priorité : soutenir les personnes les plus vulnérables. Nous devons prendre des décisions au cas par cas. Nous savons, par exemple, que nous ne pouvons pas laisser les militaires entrer dans le camp avec des armes, ni prendre des photos avec des militaires, ni être proches de l'armée. Or, sur le terrain, c'était impossible, parce qu'il n'y avait pas de structures politiques en Tunisie : seule l'armée était efficace. Nous ne pouvions pas compter sur les responsables politiques, nous ne pouvions compter que sur l'armée.

Le printemps arabe a pris beaucoup de monde par surprise. Dans quelle mesure le Croissant-Rouge tunisien et le Mouvement étaient-ils préparés à ce type de révolution interne ?

Je pense que nous n'étions pas bien préparés à l'échelle du Mouvement. Nous n'avons pas de procédures opératoires types pour ce type d'événement. À l'avenir, nous devrions, en tant que Mouvement, tenter de renforcer les capacités des Sociétés nationales à l'échelon local. Si nous y parvenons, et si nous œuvrons pour améliorer la coordination entre la FICR et le CICR en suivant un ensemble clair de normes concernant les crises humanitaires, je crois que nous serons plus efficaces. Dans une situation d'urgence, si on veut créer un

Le Croissant-Rouge tunisien a joué un rôle vital pour aider les réfugiés à fuir les violences faisant rage en Libye en 2011. Ici, des Bangladais évacués attendent une distribution de vivres dans un camp de réfugiés proche du poste frontière de Ras Jdir, entre la Libye et la Tunisie.

Photo : REUTERS/Zohra Bensemra, avec l'autorisation de www.alertnet.org

Les Principes fondamentaux sur le terrain : des volontaires du Croissant-Rouge tunisien dans le désert, non loin de la frontière entre la Libye et la Tunisie.

Photo : Croissant-Rouge tunisien



camp, il faut se poser plusieurs questions : «Avons-nous des fonds suffisants pour que ce camp fonctionne à long terme ? Avons-nous pris en considération les besoins des communautés locales ? Dans quelle mesure soutenons-nous la Société nationale par ces installations ? A-t-elle la capacité de continuer à gérer la situation de crise après le départ de la FICR et du CICR ?»

Certaines personnes suggèrent qu'il nous faudrait une sorte de printemps du Croissant-Rouge, qui permettrait aux Sociétés nationales de la région de tirer parti de cette expérience pour renforcer leurs capacités et leur indépendance.

Je crois qu'il est très important de garder une certaine distance par rapport au gouvernement, et que chacun doit tirer les enseignements de ce qui s'est passé ici. Dans nos pays, pendant les révolutions, les gens voulaient repenser tous les systèmes. Pour notre Société nationale, c'est une bonne occasion pour occuper une place centrale et pour bâtir des projets durables pour l'avenir. Il y a donc bien une chance à saisir et l'heure est venue de faire le travail considérable qui est nécessaire pour cela.

Pendant la crise, nous avons commencé, avec succès, à renforcer nos capacités, et la Société nationale fait maintenant ses premiers pas sur une voie très positive. Je voudrais demander aux autres Sociétés nationales et au Mouvement de soutenir le Croissant-Rouge tunisien en fournissant des projets indispensables et durables aux communautés locales. Je voudrais aussi demander aux volontaires de faire preuve de confiance, de patience et de sagesse en relevant ces nouveaux défis. Je crois qu'en ce moment, les perspectives sont très favorables. ■

Pour lire d'autres réflexions de Hafedh Ben Miled sur les enjeux humanitaires, consultez le blog du comité régional de Bizerte du Croissant-Rouge tunisien, à l'adresse <http://lactionhumanitaire.blogspot.com/>

AU COURS DES DOUZE ANNÉES qu'il a passées à la présidence du CICR, Jakob Kellenberger a vu le paysage humanitaire se transformer. Les attaques du 11 septembre 2001, les guerres qui ont suivi en Afghanistan et en Irak, la montée des groupes armés non étatiques et l'emploi accru d'armes nouvelles hautement perfectionnées ont posé de graves problèmes inédits pour les valeurs et pour l'action humanitaires. À l'heure où il s'apprête à passer le témoin, *Croix-Rouge, Croissant-Rouge* l'a prié de revenir sur les réussites et les difficultés des douze dernières années et d'évoquer ses craintes et ses espoirs.

Lors de la récente Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des résolutions importantes ont été adoptées touchant le droit international humanitaire (DIH). Comment faire pour que l'élan ne faiblisse pas ?

L'article premier commun aux Conventions de Genève dispose que les États doivent non seulement respecter les règles, mais encore les faire respecter par autrui. On s'interroge sur la nature de cette obligation — juridique ou morale ? — mais, quoi qu'il en soit, c'est quelque chose que nous devons continuer à élaborer et à utiliser comme base pour coopérer avec des gouvernements ou avec d'autres entités. Les directives adoptées au cours des dernières années par l'Union européenne [destinées à améliorer le respect de certains aspects particuliers du DIH entre les États membres] sont un exemple encourageant.

Avec les techniques modernes et les possibilités dont dispose la société civile pour se faire entendre, il existe aussi un potentiel considérable de mobilisation de l'opinion publique autour du DIH, des soins de santé en danger et d'autres préoccupations humanitaires. Cependant, il faut aussi informer le public de manière à permettre à chacun de former son propre jugement et de saisir les difficultés.

Ceci dit, il y a aussi la nécessité douloureuse et difficile d'intervenir directement auprès des parties à un conflit. Quand on voit qu'ils s'apprêtent à violer les règles de la

Les défis d'une ère nouvelle

guerre, ou qu'ils l'ont déjà fait, l'intervention directe est indispensable.

C'est une tâche particulièrement difficile avec les acteurs armés non étatiques. Nous devons absolument réussir à nouer un dialogue plus structuré avec eux, et c'est difficile car il est beaucoup plus malaisé d'avoir accès à eux. Les groupes sont aussi moins structurés, et il est difficile de connaître les structures qui existent. Pourtant, il ne suffit pas de co-opérer uniquement avec les États et d'obtenir le respect des règles de leur part.

Quelles sont quelques-unes des mesures positives prises ces dix dernières années au CICR ?

Nous avons amélioré nos possibilités d'accès aux personnes qui ont besoin d'assistance et de protection. Notre champ d'action s'est nettement élargi depuis 2000, s'adaptant à un environnement changeant et à de nouvelles réalités opérationnelles. Notre capacité de déploiement rapide s'est aussi renforcée et nous nous sommes dotés d'un cadre stratégique clair.

De ce fait, le CICR s'est beaucoup développé en termes de personnel et de budget. C'était un défi de plus, et on peut se demander dans quelle mesure cela est conciliable avec la préservation d'une identité forte, sans oublier que nous avons aussi beaucoup fait pour diversifier et internationaliser notre personnel. Très franchement, je n'ai jamais vraiment douté que nous saurions relever ce défi.

Le travail réalisé sur le plan juridique pendant toutes ces années a lui aussi été remarquable, premièrement pour défendre les règles existantes du DIH, sous la pression de la rhétorique de la «guerre contre le

terrorisme» et, par la suite, en faveur du développement ultérieur du droit des traités, qui s'applique principalement dans les conflits armés non internationaux.

Et les principaux enseignements ?

Dans le monde humanitaire, il y a souvent trop de jargon et pas assez de langage clair (et cela vaut aussi pour le CICR). C'est important, car le langage que l'on utilise détermine, dans une large mesure, la perception que l'on a des choses, qui définit à son tour pour une large part les actions que l'on envisage ou que l'on entreprend.

L'un des enseignements que nous avons dû tirer est qu'il ne suffit pas d'agir — même si c'est naturellement la chose la plus importante. Il faut aussi expliquer de manière compréhensible ce que l'on fait et pourquoi. Nous avons, par exemple, mieux défini notre position théorique sur la question des personnes déplacées dans leur pays, sur laquelle nous avons du mal à nous faire entendre, et pour expliquer les activités et le rôle du CICR dans la première phase de relèvement dans les opérations d'urgence.

L'enseignement que j'ai tiré du tsunami dans l'océan Indien en 2004 est que le CICR a une valeur ajoutée considérable — et une responsabilité correspondante — dans les catastrophes naturelles qui frappent des zones de conflit ou de tension. L'intervention rapide, déterminée et massive après le tremblement de terre en Asie du Sud en octobre 2005 a démontré de manière convaincante que la leçon avait été retenue, et bien retenue.

Le secteur humanitaire dans son ensemble s'est aussi beaucoup développé depuis douze ans. Comment se comporte, à vos yeux, ce secteur si hétéroclite ?

Le «label» humanitaire est devenu plus attrayant. C'est une bonne chose, à condition que la multiplication des acteurs et la concurrence accrue mènent à l'amélioration des services humanitaires sur le terrain et s'accompagnent d'un engagement sincère

en faveur de la transparence lorsque la coordination l'exige.

L'un des grands problèmes est que les organisations humanitaires ne font pas toujours une distinction claire entre la parole et l'action, entre ce qu'elles ont l'intention de faire et ce qu'elles font en réalité. Non seulement cela gêne la coordination, mais en outre cela peut conduire à l'impression fallacieuse, dans certains cas, que les acteurs sont nombreux, alors même qu'ils sont en réalité fort rares. Il serait aussi souhaitable, en termes de transparence, que les organisations humanitaires disent toujours clairement si elles sont elles-mêmes actives sur le terrain ou si elles agissent par l'intermédiaire de ce qu'on appelle des agents d'exécution.

Responsabilité, coordination, direction sont des mots en vogue. Il est important de rendre des comptes, surtout en ce qui concerne l'efficacité opérationnelle et à l'égard des bénéficiaires et des donateurs. Pour autant, il ne faut pas que la priorité aille aux documents à remplir, au détriment de l'action.

Il faut beaucoup plus de transparence pour que la coordination soit efficace, mais la transparence n'est qu'un outil permettant de mieux répondre aux besoins des personnes que nous devons protéger et assister. Pour que la coordination soit efficace, il faut connaître les capacités des divers acteurs sur le terrain.

Je constate aussi que la distinction s'estompe entre l'intervention d'urgence, le relèvement et les activités de développement. Or, je pense que toutes les organisations humanitaires doivent décider sans ambiguïté si elles se considèrent comme des intervenants dans les situations d'urgence ou si elles se voient plutôt comme des agences de développement, et non plus comme des organismes humanitaires au sens traditionnel.

Malgré toutes les discussions et les débats, la communauté humanitaire est loin de partager une seule et même vision de ce que signifie l'action humanitaire de nos jours. Il est difficile d'assurer une coordination efficace avec de nombreux acteurs sans être d'accord sur certaines notions de base.

Vous avez aussi œuvré au développement des partenariats. Pourquoi est-ce important et quelles sont les difficultés ?

Il est important que les Sociétés nationales voient en nous de vrais partenaires égaux. Je

considère que l'évolution est positive; nous avons maintenant des accords spéciaux de partenariat avec un groupe de Sociétés nationales, et certaines sont même incluses dans notre mécanisme de déploiement rapide. Je pense que le paysage humanitaire va continuer à évoluer dans ce sens, et que de nouveaux partenariats vont voir le jour, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Mouvement.

Toutefois, pour nouer des partenariats étroits, il faut s'entendre parfaitement sur les principes et chercher des organisations réellement efficaces en termes de capacités professionnelles et logistiques. Avec Médecins sans Frontières, par exemple, qui fait référence en termes d'action humanitaire, les perspectives sont favorables. Je pense que des possibilités importantes de partenariat existent dans le domaine humanitaire, à condition qu'elles renforcent l'impact de notre action.

Le partenariat est-il plus important que par le passé ?

Le CICR a une bonne réputation en ce qui concerne l'accès et le déploiement rapide, mais il y a bien des choses que nous ne pourrions pas réaliser sans les Sociétés nationales sur place, qui sont des partenaires extrêmement fiables. Songeons, par exemple, à l'Afghanistan ou à la Somalie.

À l'avenir, le rôle des organisations humanitaires locales comme les Sociétés nationales sera encore plus important, pour des raisons pratiques mais aussi pour des raisons politiques, au premier rang desquelles les inquiétudes affichées par certains États touchant leur souveraineté. Il est important pour la FICR et pour le CICR d'aider les Sociétés nationales à se renforcer, parce que ces partenariats vont devenir encore plus importants. ■

Photo : REUTERS/Denis Balibouse, avec l'autorisation de www.alertnet.org

Deux ans après le séisme de 2010, des milliers de familles haïtiennes ont quitté les camps et retrouvé un gagne-pain. Des milliers d'autres vivent dans leur quartier d'origine. Près d'un demi-million de personnes, cependant, vivent toujours sous tente, à la merci de la violence, des éléments et de l'expulsion. Qu'est-il advenu, pour elles, des promesses et de l'espoir ?

La promesse d'un abri

La FICR s'efforce d'aider les habitants du camp Mais Gâté 8, à Port-au-Prince, à se réinstaller dans de meilleurs logements. L'étendue du camp se réduit régulièrement, mais il reste de nombreuses familles dans ce quartier de tentes que contemple Redens Fritz Pierre à l'occasion de l'une de ses tournées en tant que membre du comité du camp.
Photo : Ben Depp/FICR

« J'EMERÉJOUIS D'HABITER un vrai quartier », dit Fabienne Joseph. Ici, le cadre n'est pas bon pour mon fils. Cela ira mieux lorsque nous aurons déménagé. »

Depuis que le séisme a détruit la maison qu'elle louait, cette femme de 28 ans vit sous une tente avec son mari et son jeune fils. « Quand il pleut, nous sommes trempés ou inondés, explique-t-elle. Et il n'y a aucune sécurité : n'importe qui peut entrer et voler vos affaires. »

Dans quelques semaines, la famille emménagera dans un logis en location à Delmas 32, grâce à une aide à la réinstallation fournie par la FICR. La location de la maison — deux pièces et un petit porche — coûtera 30 000 gourdes haïtiennes (750 dollars É.-U.) par an.

« Je ne pouvais pas me reloger jusqu'ici car je n'en avais pas les moyens; autrement, j'aurais déjà quitté ce camp », assure la jeune femme.

Imprimer un élan

Ce type de récit est l'une des explications au fait que la population des camps à Port-au-Prince et dans les environs de la capitale est maintenant réduite à un peu plus de 500 000 personnes, alors qu'elle avait atteint 1,5 million au début de la phase d'urgence. Cette baisse considérable reflète, pour partie, l'augmentation rapide des solutions en matière d'hébergement, qui ont permis à des centaines de milliers de personnes de quitter les camps.

Dans tout le pays, 125 000 familles auraient déjà bénéficié d'abris améliorés. À elle seule, la FICR aurait ainsi aidé plus de 25 000 familles. La grande

majorité de ces solutions d'hébergement ont été apportées dans les douze derniers mois.

Malgré le sentiment de frustration causé par la lenteur de la reconstruction, les indices d'un élan qui prend de l'ampleur sont nombreux. Les équipes de construction dans les communautés sont maintenant dûment formées, et des filières de production sont en place pour assurer le transport rapide des matériaux dans tout le pays. Le processus difficile d'identification et d'obtention, le cas échéant, de terrains constructibles a été mené à bien, ce qui a enfin permis une reprise vigoureuse de la construction.

Pourtant, la tâche est ardue. Trouver des terrains adaptés a posé des problèmes considérables du fait des lois et des coutumes foncières particulièrement complexes en Haïti. Le pays est dépourvu de presque tous les traits essentiels d'un système foncier fonctionnel. La crise du logement et la crise financière en Haïti ne sont pas dues au tremblement de terre, mais elles ont été grandement exacerbées par la catastrophe naturelle.

« D'aucuns ont critiqué les abris transitionnels parce que ce n'est pas une solution à long terme, mais ils forment une partie vitale de la stratégie d'hébergement, qui a aidé à sortir les gens des tentes et de situations insalubres », affirme Xavier Genot, le coordonnateur abris/logements du Mouvement en Haïti.

« Quelque 100 000 familles ont été relogées dans des abris transitionnels, ce qui signifie que leurs conditions de vie se sont améliorées de manière spectaculaire, ajoute-t-il. Dans le même temps, il n'a été possible de reconstruire ou de réparer que quelques milliers de maisons définitives. »

Comment faire pour que cet élan s'amplifie et se poursuive ? La majorité des personnes déplacées vivent à Port-au-Prince, où l'espace est rare. La place manque pour poursuivre les programmes massifs de construction d'abris transitionnels qui ont permis à des milliers de sans-abri d'avoir un toit.

À louer, réparations requises

Il convient aussi de rappeler qu'avant la catastrophe, près de 80 % de la population actuelle des camps vivait dans des logements loués. Or, les propriétaires exigent souvent le paiement d'une année de loyer en guise de garantie, une condition impossible à remplir pour les habitants d'un camp qui ont tout perdu dans le tremblement de terre et n'ont pas de revenu digne de ce nom.

La FICR fournit donc des allocations pour aider les habitants à payer leur loyer, complétées par une aide financière pour retrouver des moyens d'existence. Ces mesures ont permis à des milliers de familles de quitter les camps. Cependant, de nombreux bâtiments qui pourraient être loués ont été gravement endommagés et n'ont toujours pas été remis en état.



Dans le camp de La Piste, à Port-au-Prince, la FICR a soutenu une équipe d'ouvriers constituée entièrement de sourds pour construire des abris en 2010.
Photo : Ben Depp/FICR

« S'il y a une leçon à retenir des mesures d'hébergement en Haïti, c'est bien la nécessité de faire preuve de souplesse », affirme Xavier Genot.

« Le contexte haïtien est unique en son genre, et nous avons vite compris qu'il fallait adapter notre réaction aux difficultés et aux possibilités spécifiques de cette opération », explique-t-il. « La FICR a dû développer une large gamme d'options d'hébergement couvrant les abris d'urgence, le soutien à la location, l'hébergement transitionnel, le soutien au déménagement dans les provinces, les réparations aux maisons et même le logement permanent. »

Pourtant, les besoins sont toujours immenses en matière d'hébergement.

« La priorité absolue, sur le plan humanitaire, demeure de fournir un hébergement amélioré aux personnes déplacées par le tremblement de terre, et d'énormes progrès ont été réalisés », affirme Eduard Tschan, chef de la délégation de la FICR en Haïti.

« Cependant, le rythme des réfections de maisons et de la reconstruction doit s'accélérer, poursuit-il, faute de quoi les programmes de décongestion à grande échelle des camps, y compris celui de la FICR, vont inévitablement marquer le pas dans les mois à venir. »

Des fondations plus solides

Au cours des douze derniers mois, des changements considérables se sont produits en Haïti. La population des camps a été réduite de près de deux tiers, un nouveau gouvernement est entré en fonctions et le nombre total de cas de choléra signalés a baissé.

En Haïti, l'adversité n'est jamais bien loin, mais les signes de progrès sont bien là. Selon les dernières estimations du Cluster de relèvement immédiat, près de la moitié des 10 millions de mètres cubes de débris causés par le tremblement de terre ont été enlevés. Les piles de décombres qui bloquaient les routes et encombraient le paysage ont visiblement diminué.

De nouvelles petites entreprises et échoppes se dressent dans les rues de Port-au-Prince tandis que dans certains des camps les plus vastes, quelques tentes vides sont le seul souvenir des centaines de milliers de personnes qui vivaient ici naguère.

La rapidité du relèvement en Haïti dépend aussi de la politique en matière de reconstruction. Un nouveau président a prêté serment en mai 2011, mais l'instabilité politique a continué à freiner les efforts de relèvement. La désignation d'un premier ministre, en particulier, a fait l'objet de vives tensions politiques qui ont entraîné des retards et laissé vacants de nombreux autres postes importants.

Au début de l'année 2012, le gouvernement semblait sur la voie de la stabilité, renforçant la confiance des pays donateurs occupés à préparer un ensemble de mesures d'assistance de grande ampleur. La démission du premier ministre, en février, a ravivé l'incertitude. Il

« D'énormes progrès ont été réalisés. Cependant, le rythme des réfections de maisons et de la reconstruction doit s'accélérer. »

Eduard Tschan, chef de la délégation de la FICR en Haïti

n'en reste pas moins qu'une nouvelle structure gouvernementale chargée du logement et de la construction publique a récemment été mise en place, tandis qu'un plan national visant à décongestionner les camps a été officiellement adopté. Le «projet 16/6» a pour objet de soutenir la fermeture de six camps de Port-au-Prince et de rénover 16 quartiers.

La FICR soutient cette initiative par des activités dans le Camp Maïs Gâté, qui abritait près de 2000 familles. Plus de 1500 d'entre elles sont déjà parties, grâce essentiellement aux mesures de soutien à la location.

Et demain ? Peut-on espérer voir Haïti débarrassé des camps dans les mois, ou même dans les années à venir ? S'il y a des centaines de milliers d'Haïtiens vulnérables sans abri, le séisme de 2010 n'en est pas la cause unique.

La carence de possibilités de logement en Haïti ne date pas d'hier. Même avant le séisme, avec l'afflux dans la capitale d'un grand nombre de personnes en quête d'emploi, nombreux étaient ceux qui manquaient d'un logement adéquat à Port-au-Prince.

«En réalité, il est probable que des dizaines de milliers de personnes demeurent dans les camps, et certains des camps les plus vastes vont sans doute devenir des établissements permanents, des bidonvilles ou même des taudis, affirme Eduard Tschan. Le gouvernement haïtien et les collectivités locales doivent identifier les camps qui risquent, de facto, de devenir des établissements permanents et concevoir des moyens pour les intégrer dans la planification et le développement urbains.»

La FICR appelle aussi le gouvernement à jouer un rôle renforcé pour réunir les acteurs du relèvement en Haïti afin de créer un cadre de reconstruction. C'est d'autant plus crucial que la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti est parvenue au terme de son mandat et que son renouvellement est toujours en discussion.

Des solutions de logement insuffisantes

Les progrès réalisés pour reloger les personnes déplacées au cours des douze derniers mois sont encourageants, mais chacun reconnaît que les solutions de logement actuellement prévues sont bien insuffisantes pour répondre aux besoins. À l'heure actuelle, quelque 40 000 abris supplémentaires sont planifiés par les organismes d'assistance actifs en Haïti. Or, il reste plus de 127 000 familles dans les camps, et bien plus encore de personnes déplacées hors des camps.

La FICR renforce ses objectifs en matière d'hébergement pour toucher 27 000 familles, en mettant l'accent sur le soutien à la location et sur les réparations. Ces chiffres incluent l'aide aux personnes qui reviennent dans leur quartier d'origine. Les programmes de relèvement Croix-Rouge Croissant-Rouge encouragent la participation des habitants et des fonctionnaires dans la rénovation des quartiers, en intégrant des services essentiels comme l'hébergement, l'assainissement, l'ap-

«J'aimerais développer mon commerce. Je sais que je peux y arriver.»

Marlene Lottee, 42 ans, trois enfants, habitante du quartier Delmas 30

visionnement en eau, les moyens d'existence, la santé, l'éducation et les solutions de réduction des risques.

À Delmas 30, qui accueille des dizaines de familles vivant dans des maisons agglutinées dans un labyrinthe d'allées et de rues, ce travail est bien avancé. En toile de fond, le ravin de Delmas, vision impressionnante avec ses pentes abruptes couvertes de déchets et de débris à perte de vue.

Depuis six mois, les équipes de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont à pied d'œuvre aux côtés des habitants pour répondre à certains de leurs besoins immédiats, préparant un programme à assise communautaire pour le relèvement à long terme du quartier. L'amélioration des abris est la priorité immédiate. À ce jour, 162 abris transitionnels ont été bâtis, intégrés au quartier et adaptés aux espaces disponibles.

Des problèmes à régler

Marlene Lottee a 42 ans; elle est revenue récemment à Delmas avec ses trois enfants pour emménager dans un abri transitionnel. «Il y a beaucoup de problèmes à régler dans le quartier, explique-t-elle, mais le principal, c'est de construire des latrines et d'amener l'eau et l'électricité.»

Les projets de rénovation incluent l'amélioration du drainage et le nettoyage du ravin. Les autorités locales collaborent et les travaux devraient commencer au début de 2012, avec des ouvriers et des maçons issus de la communauté.

L'appui aux moyens de subsistance est aussi prévu, avec des dons en espèces et des cours de formation professionnelle. Marlene Lottee vend des produits alimentaires : juste devant son petit logement, elle propose des pâtes, des flocons d'avoine et des biscuits.

«C'est une petite activité, mais j'arrive à nourrir mes enfants avec mon revenu, explique-t-elle. Avant le tremblement de terre, j'avais une affaire qui marchait bien et j'aimerais développer mon commerce. Je sais que je peux y arriver.

«Mes deux aînés ont toujours été à l'école, mais cette année ils ne peuvent pas, à cause du manque d'argent. Mes difficultés, ce sont celles de tout le monde ici. La vie est dure.» ■

Becky Webb

Coordonnatrice communication de la FICR à Port-au-Prince.

☺ Fabienne Joseph (28 ans) et son fils devant un logis qu'elle a pu louer grâce à un don de la FICR. Photo : Becky Webb/FICR



Supports d'information

PUBLICATIONS



Tremblement de terre en Haïti 2010 — Rapport de situation deux ans après FICR, 2012

Ce rapport de 56 pages décrit les opérations Croix-Rouge Croissant-Rouge de janvier 2010 à novembre 2011, et plus particulièrement la deuxième année d'opérations, qui a marqué la fin de la longue phase d'urgence et la transition vers des solutions plus durables et axées sur la communauté.

Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Éliminer les inégalités en matière de santé — Chaque femme, chaque enfant compte FICR et Organisation mondiale de la Santé, 2011

Les inégalités face à la santé sont des disparités «injustes et évitables» de l'état de santé constatées aussi bien à l'intérieur des frontières nationales qu'entre les différents pays. Ce rapport montre qu'il est nécessaire et possible de faire mieux pour réduire le fossé existant, surtout en ce qui concerne les femmes et les enfants.

Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Étude sur l'usage des emblèmes — Problèmes opérationnels et commerciaux et autres problèmes non opérationnels FICR, 2011

Cette étude a pour objectif d'assurer en tout temps un meilleur respect

des emblèmes du Mouvement et d'en renforcer la valeur protectrice. Le CICR a mené, pour la réaliser, de larges consultations avec les Sociétés nationales et des experts gouvernementaux et militaires du monde entier. Fondée sur les traités de droit international humanitaire existants et sur les règles propres au Mouvement, cette étude constitue un outil et une référence pour les autorités gouvernementales, les forces armées et autres porteurs d'armes, les parties concernées au sein du secteur privé et de la société civile, et les composantes du Mouvement.

Disponible en anglais, arabe et français.

Protect. Promote. Recognize. Volunteering in emergencies FICR, 2011

Le Mouvement compte plus de 13 millions de volontaires, qui sont souvent les premiers à réagir dans les situations d'urgence, que ce soit pour donner les premiers secours, pour conduire des ambulances ou pour affronter les inondations. Or, ils ne reçoivent pas toujours la protection et le soutien qu'ils méritent. Ce rapport examine la manière dont les Sociétés nationales et les gouvernements pourraient encourager le volontariat tout en le rendant plus sûr, plus aisé et plus gratifiant.

Disponible en anglais.

Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel : progrès et défis dans cette deuxième décennie de mise en œuvre FICR, 2011

Cette publication fait le point sur la situation de la Convention d'interdiction des mines antipersonnel (entrée en vigueur le 1^{er} mars 1999) pendant sa deuxième décennie d'application, présentant ce qui a été accompli et les défis qui restent à relever. Parmi ces derniers, les aspects relatifs à la destruction des stocks, au déminage et à l'assistance aux victimes sont abordés à la lumière des engagements pris par les États

Pour obtenir des publications du CICR, s'adresser à : Comité international de la Croix-Rouge, avenue de la Paix 19, CH-1202 Genève, Suisse. www.icrc.org

Pour obtenir des publications de la FICR, s'adresser à : Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Case postale 372, CH-1211 Genève 19, Suisse. www.ifrc.org

MÉDIAS

Film d'ouverture de la XXXI^e Conférence internationale, Genève, 28 novembre–1^{er} décembre 2011 FICR et FICR, 2011

Ces quatre dernières années, le monde a ressenti l'impact dévastateur des catastrophes naturelles : tsunami au Japon, séisme en Haïti, inondations et famine en Afrique, etc. Pendant la même période, les conflits de longue durée au Soudan, en République démocratique du Congo et en Afghanistan ont touché des millions de personnes, et de nouveaux conflits ont éclaté à travers le monde arabe. Les défis auxquels les volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge doivent faire face pour aider les victimes n'ont jamais été aussi importants. Cette vidéo traduit les efforts et la détermination

parties dans le cadre du Plan d'action de Carthage (2009). L'adhésion universelle à la Convention et la mobilisation des ressources sont d'autres conditions mises en avant car nécessaires pour parvenir à mettre fin au fléau que sont les mines terrestres antipersonnel.

Disponible en anglais, arabe, espagnol et français.

Les enfants touchés par les conflits armés ou d'autres situations de violence Rapport d'un atelier, Genève, 14-16 mars 2011 FICR, 2011

Dans le monde entier, les conflits armés et autres situations de violence font payer un lourd tribut aux enfants. Ce rapport met en lumière les différentes initiatives prises par le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour réinsérer dans la société les enfants associés à des forces ou des groupes armés, fournir un soutien psychosocial aux enfants touchés par la violence et prévenir la violence en milieu urbain. Il aborde en outre des questions transversales, comme les moyens d'assurer la participation des jeunes aux activités

des humanitaires du monde entier à apporter des secours.

Disponible à l'adresse : www.youtube.com/ifrc

Soudan du Sud : le retour des enfants enlevés Série «Vu du terrain» FICR, 2011

Il y a deux ans, Lucas a retrouvé son village pour constater que sa fille de 12 ans avait été enlevée par un des groupes armés qui harcèlent les communautés vivant à la frontière entre le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo. Jacqueline a vu son destin bouleversé, comme tant d'autres enfants. Ces groupes commettent toutes sortes d'atrocités à leur égard, et si des enfants parviennent à leur échapper, beaucoup se retrouvent loin de chez eux, du mauvais côté de la frontière. Le CICR, en collaboration avec des volontaires des Sociétés nationales concernées, organise les retrouvailles tant attendues.

mises en place et l'appropriation locale de celles-ci.

Disponible en anglais, espagnol et français.

Hateymalo: psychosocial support programme FICR, 2012

C'est en 2010 que le CICR a lancé le programme Hateymalo, afin d'aider les familles de personnes disparues à faire face à l'ambiguïté de leur perte en fournissant un appui psychologique, socioculturel, économique et juridique/administratif. Les interventions très diversifiées du programme s'articulent autour de groupes de soutien et aident les familles à tisser de nouveaux liens pour aller de l'avant.

Disponible en anglais.

Disasters in Africa — The case for legal preparedness FICR, 2011

Ce rapport de 20 pages fournit des exemples de pays africains dans lesquels les Sociétés nationales ont aidé leur gouvernement à renforcer ses capacités pour prévenir les catastrophes, atténuer leurs effets et pour réagir en améliorant la législation.

Disponible en anglais.



Ce portrait d'Henry Dunant, le fondateur du Mouvement, a une histoire bien particulière. L'image, due à l'artiste français Franck Bouroullec, a été brossée au cours d'une performance étourdissante, en quelques minutes à peine, devant plus de 1000 délégués rassemblés à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la 18^e Assemblée générale. Après avoir badigeonné furieusement de peinture blanche la toile noire, le peintre a renversé l'image au dernier moment, révélant soudain les traits de Dunant à l'assistance.